Neuchâtel — N° 275 (12 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 24 novembre 1955

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

A SAAS-FEE S'ENTRAÎNENT NOS SKIEURS DE GRAND FOND

Sur les champs de ski de Saas-Fee (à peine recouverts de neige), les membres de notre équipe nationale de grand fond s'entraînent en prévision des Jeux Olympiques sous la direction d'Alphonse Supersaxo et du Finnois Heikki Luoma.

Pour écarter du pouvoir M. Café Filho

Le président intérimaire Nereu Ramos demande à la Chambre des députés de proclamer l'état de siège pour 30 jours

RIO-DE-JANEIRO, 23 (Reuter). — Le président intérimaire Nereu Ramos a demandé mardi soir à la Chambre des députés d'approuver la proclamation de l'état de siège dans tout le pays pour une durée de 30 jours.

Cela est considéré comme un nouvel acte des dirigeants actuels tendant à empêcher le président Café Filho d'exercer ses fonctions.

Le ministère de la défense entend défendre la stabilité du régime

RIO-DE-JANEIRO, 23 (A.F.P.). — Un communiqué du ministère de la défense nationale brésilienne déclare mardi soir que les forces armées, obéissant à la décision du Congrès national qui confirme le président Nereu Ramos dans ses fonctions de substitut légal du président Café Filho, « maintiennent leur ferme détermination d'assurer la tranquillité publique à travers le pays, et la stabilité du régime, afin d'éviter que la nation ne s'achemine vers n'importe quelle forme illégale de gouvernement.

Le même communiqué rappelle que les forces armées ont assuré la liberté de décision la plus complète des Chambres dans l'exercice de leurs fonctions souveraines.

« Il faut punir les révolutionnaires »

Il souligne, par ailleurs, qu'il n'est pas possible d'ignorer «plus longtemps» la gravité d'une situation politique et militaire longuement préparée par des éléments favorables au désordre. Il existe, ajoute le document, dans la capitale et dans les différents Etats du Brésil, des éléments subversif « momentanément silencieux mais dont le pouvoir est dangereux ». Si l'on étudie de plus près les intrigues des partis, on y découvre les fils d'une trame révolutionnaire, dont les buts sont non seulement illégaux, mais aussi sanguinaires et qui doivent être mis à jour. Il faut punir les responsables.

Le nouveau ministre de l'agriculture est travailliste

RIO-DE-JANEIRO, 23 (A.F.P.). — M. Eduardo Catalao, député fédéral pour l'Etat de Bahia et secrétaire à l'agriculture de cet Etat, a été nommé ministre de l'agriculture dans le nouveau gouvernement .

Inondations catastrophiques en Colombie

20,000 personnes sans abri

BOGOTA, 23 (A.F.P.). — Vingt mille personnes ont perdu leur foyer et leurs biens à la suite de pluies torrentielles qui se sont abattues ces derniers jours sur une grande partie du pays. Seize ports ont été submergés par le Rio Magdalena et le niveau des eaux continue à monter.

On signale jusqu'à présent 3 morts.

(Lire la suite en 11me page)

Fin de session au Grand Conseil

Aide complémentaire à la vieillesse et allocation d'automne aux fonctionnaires ont été les pièces de résistance de la dernière séance

Des postulats

Aide aux logements à loyer modeste

Le Grand Conseil reprend sa séance à 8 h. 30, sous la présidence de M. Georges Darbre, président, puis de M. Jean DuBois, vice-président.

M. *R. Béguin* (soc.) développe un postulat dans lequel il prie le Conseil d'Etat d'étudier la modification de l'art. 23 du règlement d'exécution du décret concernant l'aide à la construction de logements à loyer modeste, afin que les ménages avec enfants soient plus favorisés dans l'attribution des appartements. Il émet certaines remarques pratiques.

M. *Bl. Clerc* (lib.) pense que le postulat peut être retenu, mais il ne faut pas perdre de vue que ces appartements subventionnés doivent être attribués à ceux à qui on les destinait.

M. *Leuba*, chef du département, accepte le postulat pour étude, parce qu'il pense qu'il y a lieu effectivement de réexaminer la déduction prévue à l'art. 22.

Le postulat est pris en considération.

Questions d'assurance-chômage

Par voie de postulat aussi, M. *Fritz Bourquin* (soc.) invite le Conseil d'Etat à proposer au Conseil fédéral la suppression des dispositions particulières sur les jours de carence des ouvriers du bâtiment, soit des art. 37 et 38 du règlement d'exécution de la loi fédérale sur l'assurance chômage. L'orateur regrette notamment que mariés et célibataires soient sur le même pied, quant à la disposition relative aux jours de carence. De même un régime différentiel entre ouvriers du bâtiment et ceux de l'industrie n'est pas de mise.

Une brève discussion s'ensuit. Le gouvernement est favorable à ce postulat, déclare le chef du département de l'industrie, M. *A. Sandoz*. Aussi est-il purement et simplement accepté.

M. *Moser* (rad.) revient par postulat aussi sur son intervention d'avant-hier concernant l'art. 17 du règlement d'exécution de la loi sur l'assurance chômage dont l'application place les caisses en face de graves difficultés. Le Conseil d'Etat devrait intervenir également ici auprès de l'autorité fédérale pour supprimer la disposition incriminée.

M. *Sandoz* répète que le gouvernement accueille avec satisfaction cette demande. Iniquités et imprécisions, telles sont les caractéristiques de cette disposition entraînant des inconvénients pour les administrateurs de caisse comme pour les assurés.

Distributeurs automatiques

Nous avons publié les dispositions du décret du Conseil d'Etat à ce sujet. M. *Huguenin* (rad.), craignant les « appareils américains » pour notre jeunesse, demande qu'une étude plus approfondie soit entreprise et que le rapport soit donc renvoyé à une commission.

Les députés se font illusion sur la portée du décret, déclare le chef du département de police, M. *Guinand*. Il ne s'agit que d'une simple mise au point rendue aujourd'hui indispensable pour la perception des taxes. Dans le courant de l'année prochaine, un projet de loi complet sera présenté sur la police du commerce. La question des « jeux américains » est effectivement assez importante. Mais il ne faut pas trop s'émouvoir. Déjà la mode s'évanouit et des restaurateurs qui avaient acquis des jeux de ce genre cherchent à les liquider. Par ailleurs, une distinction est à établir entre jeux d'adresse et jeux de hasard.

Le décret est approuvé. Il en est de même d'un décret concernant la vente de l'immeuble de l'ancienne gendarmerie de Vaumarcus.

L'aide complémentaire à l'assurance vieillesse

Nous avons donné aussi dans les grandes lignes les dispositions assez complexes de ce projet, ainsi que les chiffres fixés.

M. *Verdon* (soc.) apporte l'appui du groupe socialiste à ce projet pour des raisons morales et matérielles. Mais il s'agit bien entendu d'une étape qui sera suivie d'une nouvelle étape. Il ne faut pas renvoyer ce projet à une commission ; il a été suffisamment étudié par des experts et les deux départements de l'industrie et de l'intérieur. Le renvoi ajournerait l'entrée en vigueur.

M. *Maumary* (rad.) estime aussi, au nom de son groupe, que la solution trouvée est particulièrement heureuse. Les charges particulières des communes ne seront pas augmentées. De plus, il faut enregistrer avec plaisir la nouvelle terminologie d'aide et non plus d'assistance à la vieillesse.

Le groupe libéral votera également la loi, déclare M. *A. Petitpierre*, qui analyse à son tour certaines dispositions de ce projet complexe. N'insistons pas trop sur la différence entre assistance et aide sociale. Dans la plupart des communes, les guichets pour solliciter l'une ou l'autre sont les mêmes. L'orateur insiste aussi sur les progrès que constitue le projet de loi. Mais le rapport ne parle pas des conséquences financières. Le gouvernement, sans doute, ne manquera pas de renseigner les députés sur ce point.

M. *Ch. Roulet* (p.o.p.) fait part de l'approbation popiste. Mais les normes sont encore des plus faibles. Par ailleurs, l'orateur diffère d'avis avec MM. Maumary et Petitpierre au sujet de la notion d'aide sociale.

(Lire la suite en 11me page)

Impressions de séance

En cette troisième journée de session, il n'a pas été possible de liquider l'ensemble de l'ordre du jour primitivement fixé. Le budget étant voté, on a pu examiner néanmoins deux objets d'importance, celui de l'aide complémentaire à la vieillesse et celui d'une allocation d'automne aux fonctionnaires, ce dernier problème s'étant soudainement posé par le détour de motions munies de la clause d'urgence.

Projet de caractère à la fois technique et social, comme l'a qualifié le chef du département de l'industrie, la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants a trouvé un écho unanime auprès des groupes, tant chacun comprend la nécessité qu'il y a aujourd'hui à fixer des conditions de vie plus décentes pour les vieillards. dans le besoin. Seulement, l'exécution de ce projet entraînera une dépense supplémentaire de l'Etat, qui n'a pas pu être calculée encore avec toute la rigueur souhaitable en raison de la multiplicité des cas particuliers et des accords à passer avec les autres cantons. Un chiffre de 300,000 fr. grevant la caisse de l'Etat a été cependant articulé et c'est pourquoi la loi devra être soumise au peuple, le 18 décembre probablement.

~~~

Le renchérissement de la vie continuant à se faire sentir, les statistiques publiées par un professeur de notre Université sur la pauvreté au chef-lieu ayant provoqué récemment une certaine sensation, d'autres cantons, et notamment le canton de Vaud, ayant accompli un effort remarqué pour « revaloriser » — dans les traitements — la fonction publique, voilà autant d'éléments, semble-t-il, qui ont incité nos députés à réclamer du gouvernement qu'il fasse un nouveau geste en faveur du personnel de l'Etat, et cela quand bien même la loi adoptée en 1951 paraissait avoir résolu le problème.

Le Grand Conseil s'est trouvé en face de trois motions. Celle des radicaux était la plus simple. Elle consistait à solliciter immédiatement une allocation d'automne, quitte à demander une nouvelle étude dans l'avenir. Celle des socialistes était la plus générale. Elle recommandait précisément une « revalorisation » de la fonction publique. Celle des libéraux, enfin, avait une portée pratique tout en indiquant déjà le sens d'une réforme de fond. Elle visait à assouplir une disposition de la loi de 1951. D'après celle-ci l'adaptation automatique des traitement ne peut s'accomplir que lorsque l'indice du coût de la vie a varié de 5 points. De toute évidence, ce chiffre est trop élevé. M. Bl. Clerc qui a brillamment soutenu cette thèse, en la complétant par des considérations relatives à la valeur personnelle des intéressés, a été écouté avec intérêt par toute l'assemblée.

~~~

Mais le gouvernement avait flairé le vent. Il avait son projet... qui fut adopté séance tenante par le Grand Conseil : une allocation unique d'automne de 150 fr. pour les fonctionnaires mariés, de 120 fr. pour les célibataires, de 10 fr. par enfant, provoquant au total une dépense de... 190,000 fr. Comme par hasard : M. Guinand l'a souligné lui-même avec malice ! Au vrai, rarement vit-on procédure aussi accélérée. A peine le texte du décret était-il distribué que le président le mettait déjà aux voix...

Pour les raisons énumérées plus haut, le geste sembla s'imposer à la grande majorité des parlementaires. Il n'en reste pas moins que le fond du problème n'est pas résolu. Une revalorisation de la fonction publique est indispensable chez nous comme ailleurs. Mais elle doit s'accompagner de toute une préparation psychologique. Pour l'heure, d'autres catégories de salariés aimeraient certainement aussi obtenir, cet hiver, une augmentation à un rythme aussi rapide ! C'est au moment où l'on en viendra donc à la question de fond — le gouvernement l'a promis — que les idées émises par M. Bl. Clerc sur un plan à la fois quantitatif et qualitatif prendront leur valeur.

R. Br.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 6

Genève marque la fin de la diplomatie du sourire

Les élections anticipées semblent irrémédiablement condamnées

M. Edgar Faure aurait renoncé à convaincre les députés de mettre fin prématurément à leur mandat

Devant la mésentente de ses ministres, il a confié à l'Assemblée nationale le choix du découpage des circonscriptions

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Deux projets de découpage des circonscriptions électorales ont été soumis hier à l'examen du Conseil des ministres. Le premier est calqué sur celui employé en 1936, le second est adapté aux réalités démographiques de 1955.

Pas plus qu'ils n'ont réussi en son temps à se mettre d'accord sur le mode de scrutin, les ministres n'ont pu aboutir à une entente sur le découpage des circonscriptions. Dans ces conditions, et pour éviter un conflit qui aurait pu provoquer la dislocation du cabinet, M. Edgar Faure a suggéré de transmettre les deux dossiers à l'Assemblée nationale, à charge par elle de choisir le système de découpage qui lui paraît le plus opportun. Cette proposition à la Ponce-Pilate a été saisie avec empressement et la commission du suffrage universel aussitôt mise en possession des volumineux dossiers (chaque projet représente un kilo et demi de papier) préparés par le ministère de l'intérieur avec la collaboration des préfets.

Que va-t-il se passer ?

Et maintenant que va-t-il se passer? Nul ne saurait encore en préjuger. Mais comme dans la meilleure des hypothèses — une étude réfléchie du dossier gouvernemental — plusieurs semaines de discussions sinon plusieurs mois, seront nécessaires pour en venir à bout, la conclusion s'impose qu'à moins d'un miracle, le projet de M. Edgar Faure des élections anticipées est irrémédiablement compromis. Le chef du gouvernement en a, au surplus, pleinement conscience et à ce point, d'ailleurs, que dans les couloirs du Palais-Bourbon, le bruit a couru à l'instant que le gouvernement renonçait à convaincre l'Assemblée de mettre fin prématurément à son mandat.

Le gouvernement envisage un débat de politique générale

Affaibli par cette interminable controverse, où trop d'arrière-pensées politiques et trop de calculs égoïstes se sont maninfestés pendant trois semaines, le gouvernement envisage, d'autre part, pour remonter son crédit, de susciter un débat de politique générale au cours duquel un nouveau contrat serait proposé à la majorité. Prenant acte du refus de l'Assemblée de se soumettre sans délai à l'arbitrage du suffrage universel, M. Edgar Faure aurait l'intention d'exposer aux députés les mesures à prendre d'urgence en différents domaines (Afrique du nord, finances, diplomatie, etc.) sur la base d'un programme gouvernemental précis et détaillé, et de leur demander de lui renouveler la confiance qui lui avait été accordée au moment de l'investiture.

M. Edgar Faure est à la merci du moindre incident

Préconisée par M. Antoine Pinay, cette opération de clarification de la conjoncture politique présente cependant de très sérieux dangers. Car rien ne prouve qu'au cours d'un débat de politique générale, le gouvernement ne sera pas mis en minorité et acculé à la démission.

Les perspectives sont obscures et le cabinet de M. Edgar Faure, amoindri par l'interminable querelle électorale est, il faut le reconnaître, à la merci du moindre incident, de la moindre peau de banane que ses adversaires ne se feront pas faute de lui jeter sous les pieds.

M.-G. G.

Le Maroc agit déjà comme s'il était devenu entièrement indépendant

PARIS, 23. — *Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :*

Le retour du sultan Sidi Mohammed ben Youssef au Maroc, que l'on imaginait devoir agir comme un sédatif, semble, au contraire, avoir provoqué une recrudescence de l'agitation dont les buts immédiats n'apparaissent pas très clairement.

Jusqu'à présent, les manifestants marchaient au cri de « Nous voulons notre sultan ». Aujourd'hui, c'est l'indépendance et la liberté qu'ils réclament avec la même violence.

Comme l'a souligné M. François Mitterand, ancien ministre de l'intérieur du cabinet Mendès-France : « En fait, on a déjà accordé l'indépendance au Maroc, sans négociations préalables sinon une définition purement formelle de l'interdépendance. »

« Combat », qui rapporte ces propos, ajoute que M. Mitterand voyait beaucoup de difficultés naître de cette absence totale de définition.

Les premières conséquences d'une pareille situation sont la demande d'admission du Maroc à l'O.N.U., le voyage en préparation du sultan dans les capitales arabes et l'exigence d'une représentation diplomatique. Comment se situera cette représentation dans le cadre de l'interdépendance ?

D'ores et déjà, cependant, le Maroc agit comme si cette indépendance était acquise dans tous les domaines. C'est ainsi que la question des bases américaines a été soulevée avant même la constitution d'un gouvernement et fait l'objet d'une demande de légitimes compensations. D'autre part, le sultan a confirmé au ministre des Etats-Unis à Rabat, le maintien en vigueur du traité de 1836 qui rend les citoyens américains juticiables de la seule justice consulaire et octroie aux Etats-Unis des privilèges dont seule la France bénéficie aussi.

Ajoutons que les nationalistes marocains envisagent, dès qu'un traité aura été conclu avec la France, de se retourner vers l'Espagne pour négocier avec celle-ci l'indépendance du restant du territoire.

Aux Etats-Unis les démocrates ouvrent la campagne électorale présidentielle

Un âne clignant de l'œil (symbole des démocrates) et trois candidats ont ouvert la campagne électorale pour la présidence des Etats-Unis. De gauche à droite : MM. Harriman, Stevenson (Daley, maire de Chicago, qui est leur hôte) et Kefauver.

HISTOIRES A RUMINER

Cinq vaches ont pris le maquis

Elles déjouent, depuis l'été dernier, toutes les ruses de leurs poursuivants

BREST, 23. — Cinq vaches tiennent le maquis, depuis l'été dernier, dans les domaines qui s'étendent sur près de 200 hectares à proximité de Landerneau (Finistère). Elles n'ont pu être capturées malgré une battue monstre à laquelle participaient 200 personnes, conduites par une meute.

Ces vaches, qui appartiennent à M. Uchard, ont déjoué tous les pièges qui leur étaient tendus. Harassées par la poursuite, elles firent même face aux chiens, les mirent en fuite, puis distancèrent de nouveau leurs poursuivants.

Une vache américaine parle italien et donne des conférences

NEW-YORK, 23. — Pour représenter leur commerce à la Foire internationale de Bari, les Américains ont eu une idée qui dépasse en originalité toutes les prévisions.

Ils ont envoyé une vache mécanique, dont les flancs ont été ouverts afin de montrer le procédé de fabrication du lait. Car, aussi artificielle qu'elle soit, cette vache produit du lait.

Et, bien plus, elle donne elle-même des explications et parle italien. Ses ressources ne s'arrêtent toutefois pas là : il suffit de changer la bande magnétique d'enregistrement pour l'entendre s'exprimer en turc, en hindoustani et même... en véritable anglais d'Oxford.

AVIS OFFICIELS

Commune de Corcelles-Cormondrèche

Arrêt de courant

Le courant sera interrompu à l'avenue Beauregard (sans la partie est), vendredi 25 novembre 1955, de 12 h. 15 à 13 h. 30.

Corcelles-Cormondrèche, le 23 novembre 1955.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

IMMEUBLES

A vendre ou à louer

au Bas-de-Sachet-Cortaillod :

IMMEUBLE de 4 pièces

cuisine, bains, cave, chauffage. Terrain clôturé, environ 500 m². Immeuble neuf ; prix intéressant. Situation tranquille, à 3 minutes du tram et 5 minutes du bord du lac.

Adresser offres écrites à E. T. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Peseux, dans belle situation

immeuble locatif moderne

12 appartements de 1, 2, 3 pièces, confort. Rapport brut : 6 ½ %. Nécessaire pour traiter Fr. 77,000.— après 1er rang. Tous renseignements à l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

A vendre à Bevaix

VIGNE

de 2 ½ ouvriers, bien située. Etude André-G. Borel, notaire, Saint-Aubin (Ne).

CAFÉ

restaurant, district du Locle, passage, à vendre 115,000 fr., avec immeuble rénové, 980 m². Facilités de paiement. Recettes 55,000 par an. — Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

offre à vendre dans le canton plusieurs

IMMEUBLES

renfermant

hôtels, cafés, restaurants

Pour renseignements, s'adresser à : Télétransaction S. A. 2, faubourg du Lac

Maison à vendre à Saint-Blaise

L'immeuble propriété de feu Mademoiselle Marie-Marguerite Pée, situé à la Grand-Rue, à Saint-Blaise, et comprenant : trois logements, un magasin et arrière-magasin, cave, réduit et buanderie est à vendre. — Pour tous renseignements, s'adresser jusqu'au 30 novembre 1955, à Eug. Maurer, Sablons 47, à Neuchâtel. Tél. de 12 h. 15 à 13 h. 45 et dès 19 h. au 5 40 88.

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

offre à vendre

Villas familiales

A NEUCHATEL :
5 pièces, confort
4 pièces, confort, garage

A LA COUDRE :
5 pièces, confort

A HAUTERIVE :
10 pièces, confort, garage
7 pièces, confort, garage
5 pièces, confort, garage

A BOLE
5 pièces, confort, garage

A PESEUX :
3-4 pièces, confort
5 pièces, confort

A CORCELLES :
5 pièces, confort
6 pièces, confort, garage

A Colombier :
4 pièces, confort, garage
6 pièces, confort

Toutes ces villas sont en parfait état et bénéficient du chauffage central, de jardin et de vue. Elles sont libres tout de suite.

Pour visiter et traiter, s'adresser à : Télétransaction S. A. Faubourg du Lac 2

AUVERNIER

A vendre

terrain à bâtir

en nature de vigne. — Adresser offres écrites à O. D. 283 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAINS

Nous sommes acheteurs de parcelles de 2000 m², au centre, à l'est ou à l'ouest, en bordure de routes principales de Neuchâtel. Offres avec prix sous K. L. 299 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Cortaillod,

maison

de 3 logements, ensoleillés, belle vue, à 10 minutes du lac.

Ecrire sous chiffre H. E. 275 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le samedi 26 novembre 1955, à 14 h. 30, au garage Schweingruber et Walter, aux Geneveys-sur-Coffrane, il sera procédé à la vente d'une voiture « Terraplane », transformée en camionnette, modèle 1933-1936, 13 CV, voiture appartenant à un tiers.

Vente au comptant conformément à la L.P.

Office des poursuites du Val-de-Ruz : le préposé: J. Thomas.

A LOUER

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires
4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68

A LOUER
DEUX SUPERBES APPARTEMENTS

de 6 chambres pour le 24 décembre 1955 ; 5 chambres pour le 24 juin 1956, tout confort, cheminée de salon, balcon, chauffage général au mazout. Service de concierge. Vue imprenable, situation exceptionnelle.

A louer pour le 30 avril 1956 ou plus tard

BEL APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

à la Chaux-de-Fonds. Bains, balcon, dépendances, chauffage général, concierge ; maison d'ordre, belle situation ensoleillée au centre. Prix : 205.— par mois, plus chauffage. Offres sous chiffres G. P. 63 au bureau de la Feuille d'avis.

Saint-Aubin

à louer pour tout de suite appartements de 3 et 4 pièces, confort moderne. — Pour visiter, s'adresser samedi matin : immeuble Tigherian, ou sur rendez-vous, téléphone No 5 45 78.

SAINT-AUBIN

A louer, au bord de la route cantonale, LOCAL pouvant servir de bureau ou de petit atelier. Téléphoner au (038) 5 13 60.

A louer pour le 24 mars 1956, quartier de l'Evole,

appartement

moderne, 4 pièces, tout confort. — Adresser offres écrites à T. M. 304 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer (à la Coudre)

appartement

4 ½ pièces, grande terrasse fermée, tout confort, remis complètement à neuf (parquets). Libre le 1er décembre. — Pour visiter, téléphoner au 5 47 32.

A louer, pour tout de suite,

appartements

de 3 pièces, tout confort, chauffage général, situation de premier ordre près de la gare de Corcelles-Peseux.

A louer à l'ouest de la ville, pour le 20 décembre,

appartement

de quatre pièces et demie, chauffage, eau chaude, dévaloir et service de concierge compris, Fr. 200.— Téléphone 5 36 25.

Appartement-studio

une pièce, tout confort. Tél. 5 76 71.

A louer, à Chambrelien, pour le 24 décembre,

appartement

de deux chambres. S'adresser à Mme Basset, c/o Mme Alture, Bôle-Colombier.

BUREAUX

au centre de la ville, à louer pour date à convenir. Tél. 5 76 71.

A louer, près de Neuchâtel, un

APPARTEMENT

de trois chambres et toutes dépendances. Chauffage central à l'étage. — Adresser offres écrites à C. S. 296 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement moderne

de trois pièces, vue, soleil, immeuble insonorisé, buanderies avec machines automatiques, service de concierge, chauffage général. Tél. 5 76 71.

A LOUER

tout de suite ou pour date à convenir, appartement moderne de quatre pièces, à l'est de la ville, tout confort, cuisine, bains, balcon, chauffage général, situation ensoleillée, service de concierge. Adresser offres écrites à A. Q. 293 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer dès le 1er décembre ou pour date à convenir, chambre meublée, confort, vue (près de l'Université). Téléphone 5 14 14 ou 5 14 40.

A louer à personnes sérieuses, belle grande chambre à deux lits, dans maison neuve. Quartier de l'Université. Téléphone 5 52 54.

A louer belle

chambre

meublée, bains, central. Fontaine-André 44, rez-de-chaussée, à gauche.

A louer chambre indépendante, à deux minutes de la gare. Tél. 5 39 87

CHAMBRE

chauffée, pour le 1er décembre. S'adresser à M. Siegrist, Seyon 25.

A louer pour le 1er décembre

chambre indépendante

à monsieur (étudiant exclu). Pourtalès 7, 3me.

Jolie chambre

à louer, à monsieur, pour le 1er décembre. Demander l'adresse du No 280 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre pour personne sérieuse. Petit déjeuner et souper sur désir. — Tél. 5 53 66.

A louer

jolies chambres

à personnes sérieuses. — Beaux-Arts 9, 3me étage.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer au centre de la ville, pour une durée de 8 à 10 jours,

local de 30 à 50 m²

pour petite exposition

Téléphoner le matin au 5 49 38, le soir au 5 24 02

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

ACHEVEURS
POSEUR DE CADRANS
EMBOÎTEUR

à domicile. — Téléphoner au 5 66 13.

LA CLINIQUE DU CRÊT cherche pour le 15 décembre

employée de maison

Adresser offres à la directrice

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir, pour notre bureau de construction,

constructeurs d'outillage ou techniciens

Préférence sera donnée aux personnes ayant déjà construit des gabarits de perçage, de fraisage et étampes diverses. Place stable.

Les offres de mécaniciens outilleurs connaissant le dessin seront éventuellement prises en considération.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie, prétentions de salaire et date d'entrée éventuelle à

FAVAG
Fabrique d'appareils électriques S.A.
NEUCHATEL

Le Crédit foncier neuchâtelois engagerait, pour quelques mois, un

EMPLOYÉ SURNUMÉRAIRE

Adresser offres à la direction, rue du Môle 6, à Neuchâtel.

25 lames de rasoir, premier choix, pour 90 centimes

Dans tous les magasins MIGROS

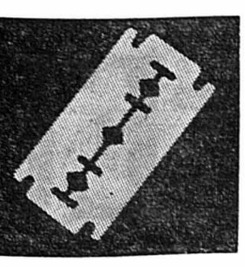

→ Marque BLEU PRIMA — meilleur acier suédois ←

Occasion est offerte à des ouvriers et artisans de se créer une existence indépendante en visitant notre clientèle particulière. Les candidats seront instruits à nos frais et introduits auprès de la clientèle de Neuchâtel-Ouest.

La maison tient à disposition tout le matériel nécessaire aux voyages. Contrat d'après la loi sur les voyageurs de commerce. Caisse de pension. Gain au-dessus de Fr. 9000.— par année.

Nos meilleurs représentants sont des ouvriers.

Les candidats âgés de 28 ans au minimum enverront leur offre manuscrite, avec un court curriculum vitæ et photo sous chiffres N. Y. 11143 St à Annonces Suisses S. A., Neuchâtel.

On demande

1 MÉCANICIEN

capable, consciencieux, ayant de l'initiative, pour travaux de belle mécanique. Place très stable pour ouvrier sérieux.

1 MANŒUVRE

pour divers travaux d'atelier, perçage, fraisage, peinture au pistolet, etc. Place stable pour ouvrier habile et consciencieux. Posibilité de se faire une situation.

Se présenter à l'atelier de mécanique Charles Kocherhans, Fontainemelon.

Bureau d'architectes cherche jeune

secrétaire sténodactylographe

ayant initiative, pour téléphone, correspondance et divers travaux de bureau. Entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites avec photographie et curriculum vitae à V. J. 259 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanicien

trouverait place intéressante avec nombreuses possibilités de développement : outillages, étampes, ou réglage de machines avec contrôle. Faire offres avec copies de certificats ou se présenter à

MÉTALLIQUE S.A.
fabrique de cadrans,
20, rue de l'Hôpital, BIENNE

On demande

maçons et manœuvres

pour Saint-Blaise. S'adresser au chantier de Saint-Blaise à M. Bula, polisseur, tél. (038) 7 57 10 ou à Wirz & Co, entreprise de constructions, Berne, tél. (031) 4 77 11.

Mécanicien sur machines à écrire et à calculer

ayant pratique, initiative et désirant se fixer à Yverdon, trouverait place stable et d'avenir chez

Paillard S. A., Fabrique de machines à écrire HERMÈS

Faire offres écrites avec curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire, ou demander rendez-vous au bureau du personnel. Tél. (024) 2 23 31.

LES USINES PHILIPS RADIO S.A.
La Chaux-de-Fonds

engageraient :

1 employé de bureau

ou

commis de fabrication

pour son bureau de production

1 dessinateur-constructeur

pour son bureau technique

2 radio-électriciens

pour ses départements radio et télévision

Les postulations écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sont à adresser au plus tôt à la Direction, rue de la Paix 152.

Bureau de la Béroche engagerait pour entrée immédiate

EMPLOYÉE DE BUREAU

habile sténodactylographe. Adresser offres écrites à T .H. 257 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons pour tout de suite,

BONS MÉCANICIENS

Faire offres à S. A. Henri Allisson, Fabrique de moteurs « MV », Saint-Aubin (NE)

MANUFACTURE DE CRAVATES DEUFACE cherche pour tout de suite une

JEUNE OUVRIÈRE

S'adresser : faubourg de la Gare 15, Neuchâtel, M. Demierre.

BANQUE de la place cherche une

EMPLOYÉE

au courant de la sténodactylographie et des travaux de bureau. — Faire offres écrites à la Banque DuPasquier, Montmollin & Cie, 8, place des Halles, Neuchâtel.

Remplaçante cuisinière

est demandée pour ménage de trois personnes adultes. Faire offres avec références et prétentions à Mme André Richter-Roulet, Champréveyres, Monruz.

JEUNE FILLE

est cherchée dans jeune ménage pour s'occuper des enfants, pour le 1er ou le 15 décembre. — Adresser offres écrites à T. I. 288 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jeune

sommelière

Débutante ou étrangère acceptée. Adresser offres écrites à J. Y. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une personne consciencieuse et honnête pour faire le

ménage

de deux dames, chaque jour de 7 h. ¾ à 14 h., sauf le dimanche. — S'adresser à Mme Roulet, Beaux-Arts 1.

On demande

menuisier qualifié

Entrée tout de suite. A. Baumann, menuiserie, Cudrefin. — Tél. (037) 8 61 77.

On demande une bonne

fille de cuisine

pour tout de suite ou pour date à convenir. Bon gain, congés réguliers, vie de famille. — Offres par écrit au restaurant du Pont, Serrières. Téléphone 5 44 92.

On cherche dans famille

jeune fille

pour les travaux du ménage. Libre tous les après-midi. — Adresser offres écrites à A. P. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au magasin. Bon salaire, congés réguliers, libre le dimanche. Téléphoner au 8 14 34.

On cherche

personne de confiance

habile, pour tenir ménage soigné de 2 personnes, chaque jour de 8 à 14 heures, dès le 1er décembre. Quartier des Valangines. Adresser offres écrites à Z. N. 264 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 15 décembre, une

jeune fille

désirant apprendre la langue française. Garde d'une enfant de sept ans et petits travaux de ménage. Ecrire à D. T. 297 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

représentant

capable pour visiter notre nombreuse clientèle (particuliers et revendeurs) du canton de Neuchâtel. Nous offrons place intéressante et stable. Adresser offres écrites détaillées à E. U. 298 au bureau de la Feuille d'avis.

Dactylographie à domicile

Jeune dame se chargerait de faire des travaux de dactylographie, se rendrait éventuellement sur place le soir et le samedi après-midi. Demander l'adresse du No 303 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

cherche remplacements comme sommelière dans café ouvrier. S'adresser au No 8 29 20 à partir de 12 heures.

SOMMELIÈRE

cherche place dans café-restaurant, tout de suite ou pour date à convenir. Bonnes références. Adresser offres écrites à F. V. 300 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Egaré une

chienne de chasse

brunette. Prière d'aviser, contre bonne récompense, Ernest Fluck, Travers. — Tél. 9 23 80.

Perdu sur le parcours Croix-du-Marché - place Purry - Temple-Neuf,

CARDIGAN

gris, ainsi qu'un paquet contenant blocs de factures. Rapporter le tout contre récompense au poste de police.

On demande

jeune fille

capable, pour le ménage. Bons gages. S'adresser à Studer, primeurs, rue de l'Hôpital 19. Tél. 5 15 54.

On demande pour le mois de décembre

remplaçante

sachant bien cuire. Faire offres ou se présenter le matin à Mme Paul Bonhôte, 3, Grand-Rue, téléphone 8 17 80, Peseux.

Mme Robert Wavre, Crêt-Taconnet 26, Téléphone 5 20 58 cherche, à partir du 5 décembre et pour deux fois par semaine, une

FEMME DE MÉNAGE

pendant 2 ou 3 heures le matin ou éventuellement l'après-midi.

Je cherche

régleuse

à domicile pour réglages plats, depuis 5¼ à 13". Tél. 5 66 13.

DEM. D'EMPLOIS

Repassage

travail soigné. Se rend à domicile. Tél. 8 18 94.

Jeune homme

connaissant le service d'emballage et d'expédition cherche place pour tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à R. F. 254 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 21 ans, ayant des connaissances de la branche, cherche place de

VENDEUSE

pour le 1er décembre. — Adresser offres écrites à Y. N. 292 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille honnête, connaissant les deux services, demande place de

sommelière

Tél. (029) 2 77 02.

Jeune Italienne de 19 ans

cherche place

auprès d'enfants ; elle aimerait avoir du temps libre pour prendre des leçons de français. Petits gages selon entente. S'adresser à Mme L. Fantoni, via Gibelleno 3, Domodossola (Italie).

Jeune homme, Suisse allemand, parlant le français, cherche place à Neuchâtel ou aux environs dans un

BUREAU

pour se perfectionner dans la langue française. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à W. L. 289 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, parlant les deux langues, cherche place dans famille à Neuchâtel. Adresser offres écrites à Z. O. 294 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

Docteur

Jaques Perrenoud

SEYON 8

ABSENT

du 24 au 27 novembre

DEM. A ACHETER

Je cherche un petit

établi d'ébéniste

Faire offres avec prix sous chiffres S. A. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion mais en bon état

poussette de chambre

garnie. Offres avec prix sous chiffres VK 291 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche d'occasion

poussette de poupée

en parfait état. A la même adresse, à vendre pousse-pousse et poussette de chambre de poupée. Tél. 5 15 15.

Patins vissés

Nos 33 et 38 (fillettes) en bon état, sont demandés. Téléphone 5 15 80.

AVIS DIVERS

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS
pour l'artisan
A. CARDINAUX MUSÉE 5 NEUCHATEL

Fabricants d'horlogerie

En vue de l'ouverture prochaine de notre magasin d'horlogerie, nous cherchons maison de bonne renommée pour la vente exclusive de ses produits. Les fabricants intéressés sont priés de faire des offres détaillées à B. R. 295 au bureau de la Feuille d'avis.

Les couleurs chatoyantes des tapis d'Orient flattent l'œil et mettent en valeur votre home.

Voyez le choix que le spécialiste a sélectionné pour vous

R. Spichiger s.a.
Neuchâtel - 6, Place-d'Armes

REMERCIEMENTS

Les familles WALDER et parentes très touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourées leurs sincères remerciements.

Un merci spécial pour les envois de fleurs.

Neuchâtel, le 22 novembre 1955.

Les membres de la famille de

Monsieur Georges BAUR

profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus pendant les jours de cruelle séparation qu'ils viennent de vivre, tiennent à exprimer leur plus vive gratitude à tous ceux qui les ont aidés par leur affection à traverser cette épreuve. Ils adressent des remerciements tout spéciaux à M. le docteur Jacques Perrenoud et à Sœur Juliette.

Madame et Monsieur Fritz SCHWAB-BERG et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Armand BERG-TRAVELLA et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre HAINARD - BERG et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés de l'effectueuse sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de douloureuse séparation, et par les hommages rendus à leur chère maman, expriment à toutes les personnes qui les ont ainsi entourés leur sincère gratitude pour la part prise à leur grand chagrin.

La Chaux-de-Fonds, novembre 1955.

TRÈS ÉLÉGANTE

cette jupe en velours côtelé très souple, ligne nouvelle évasée du bas, ceinture incrustée, 2 poches garnies de boutons or. Tons mode, du 38-46 . . . . . , **29.80**

Au 2me étage, l'étage de la mode

AU LOUVRE
La Nouveauté SA NEUCHÂTEL

2 JUPES EN VOGUE...

JEUNESSE

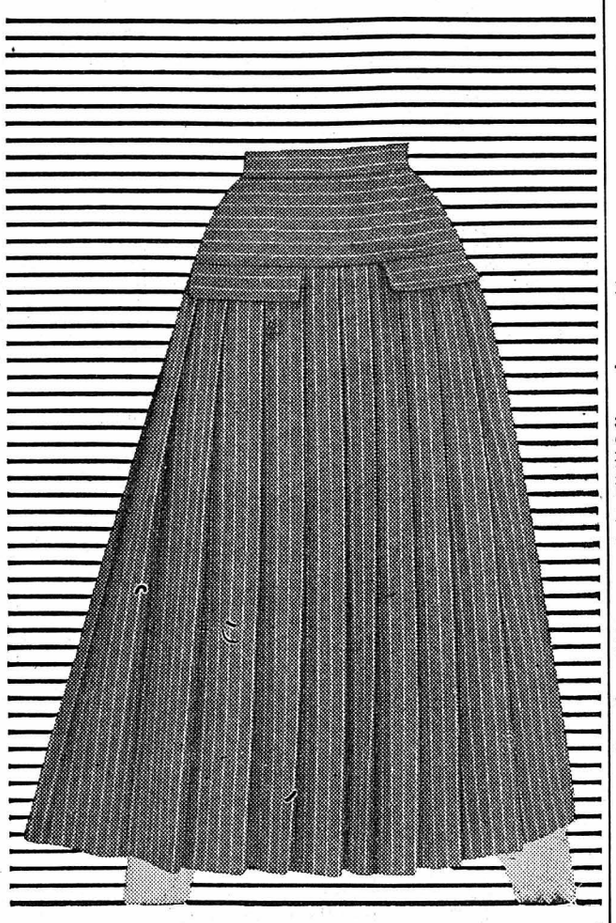

Très mode, cette ravissante jupe est coupée dans un beau lainage rayé, empiècement de taille garni de 2 poches simili, du 38 au 44 . . . . . **39.80**

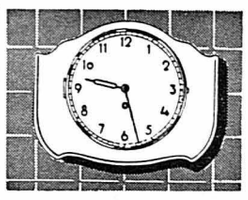

Dans votre cuisine
l'heure exacte
grand choix depuis Fr. 20.—
chez
F. Jacot-Rosselet
Saint-Honoré 1
NEUCHATEL
Clinique des montres - 1er étage
TOUTES RÉPARATIONS au plus juste prix

Photo express
Photo passeport
en 10 minutes
Jean SCHOEPFLIN Terreaux 2 Neuchâtel

Gourmandises d'autrefois

BISCOTINS
CROQUETTES
BRICELETS
en boites métalliques et au détail

CONFISERIE
Vautravers
Neuchâtel, place Purry
Tél. 5 17 70
Expédition dans tous pays

Cuisinière à gaz
3 feux, crème, employée quelques mois, cédée à moitié prix. UN CALORIFÈRE « Eskimo », en bon état, 30 francs. Tél. 5 13 34 (heures de travail).

A vendre
banc d'angle
en noyer 185×135 cm., à l'état de neuf, 180 fr. Tél. 5 75 30.

STUDIO
neuf très joli ensemble, 1 divan-couche et 2 fauteuils modernes. Tissu vert à enlever le tout Fr. 340.— Port et emballage payés.
W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne, tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

POUR LES JOURS FROIDS !
nous vous proposons 2 BAS chauds, solides et durables :

BAS «Helanca» en crêpe mousse, 100 % nylon, 2 × 30 deniers **6.90**

BAS «Helanca» en crêpe mousse, 100 % nylon, 2 × 20 deniers, surfin, très élastique **8.90**

Pour le patinage
CULOTTE-BAS en crêpe Helanca beige, blanc ou noir, la paire depuis . . . **27.50**

Nous nous chargeons du remmaillage soigné de tous vos bas.

Bastyl
Spécialiste du bas
POTEAUX 3 • S. DELLANEGRA • NEUCHATEL

K 1

FLEXY
Le comble de l'élasticité

mailles d'une harmonie parfaite
chaque pointure en cinq longueurs
très avantageux
quatre textures: nylon, perlon, Helanca et soie naturelle-nylon

Il vaut la peine d'exiger le bas FLEXY!

MANUFACTURE DE BAS FLEXY S. A., ST-GALL

LE SALON DE COIFFURE POUR DAMES
a été transféré **A. Schmolk**
au 1er étage
Tél. 5 27 81
3, Rue des Poteaux

PHILIPS
LAMPES DE QUALITÉ

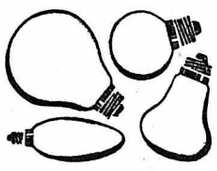

Nous remettons une jolie balle pour enfant (jusqu'à épuisement du stock) à chaque acheteur de 3 ampoules

Elexa RUE DU SEYON 10 - NEUCHATEL

Nous offrons de notre élevage,
poulets chapons Fr. 4.— la livre,
canetons extra-tendres, Fr. 3.50 la livre
poules à bouillir Fr. 3.— la livre
Pour sociétés, conditions spéciales. On porte à domicile. Tél. 6 30 67. — ROBERT THÉVENAZ, élevage avicole, BOLE.

A vendre joli petit
potager « Sarina »
2 plaques chauffantes, à l'état de neuf. Prix 150 fr. S'adresser à Lucien Gurtner, Valangin.

Automne 55

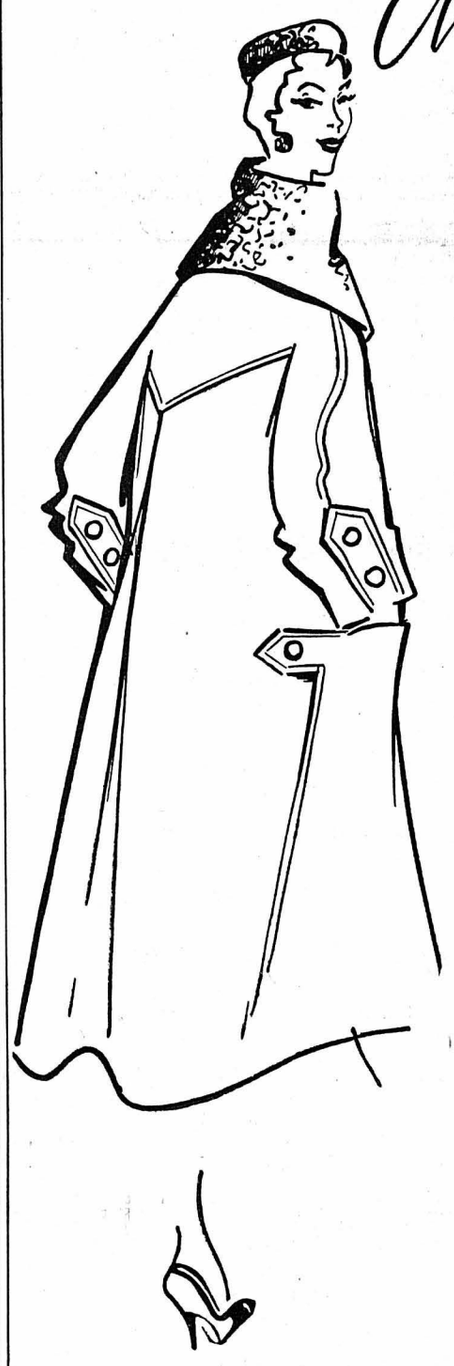

Savez-vous ce qui convient à votre silhouette ?

IL VOUS SUFFIRA D'ESSAYER NOS DIFFÉRENTS

MANTEAUX
Modèles

POUR DÉCOUVRIR AISÉMENT LA COUPE QUI FLATTERA VOTRE DÉSIR

depuis
149.-

Mesdames...
Ne manquez pas de nous rendre visite

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

VENDREDI 25 novembre
à notre magasin de PESEUX, Grand-Rue 2
DÉMONSTRATION de nos appareils de ménage
INVITATION CORDIALE

Romix-Combi
3 pièces **189.-**

Machine à laver « ALBULA »
1200 w. **625.-** 3000 w. **755.-**

MIGROS

JOUETS

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHATEL

JOUETS

au 2me étage entièrement nouveau — au 2me étage entièrement nouveau

No 22

Qualité... Prix

LA MEILLEURE LE PLUS JUSTE

19.80

DU RICHE ASSORTIMENT DE NOTRE RAYON

TRICOTAGES

nous vous proposons ce pullover pratique et seyant, en laine unie coloris mode

GRANDS MAGASINS au Sans Rival NEUCHATEL

TÉLÉPHONE 5 21 75

Le président de la Chambre de commerce internationale propose la revision rapide des droits de douane américains

NEW-YORK, 22 (A.F.P.). — Une revision rapide des droits d'entrée américains sur les montres suisses a été proposée mardi soir à New-York par M. Warren Lee Pierson, président de la Chambre de commerce internationale, à l'occasion d'un dîner marquant le 105me anniversaire de la conclusion du traité de commerce et d'amitié entre la Suisse et les Etats-Unis.

« Depuis la guerre, a déclaré M. Pierson, notre gouvernement, par l'intermédiaire de ses diverses agences, a exhorté maintes fois les commerçants européens à étudier les désirs du public américain, à fabriquer des produits que les Américains achèteront et à consacrer des fonds à la publicité et à l'étude des marchés.

» Il est par conséquent compréhensible que l'augmentation de 50 % des tarifs douaniers sur les montres suisses ait été reçue d'abord avec incrédulité, puis avec une indignation manifeste d'autant plus que les raisons invoquées pour la reprise de cette mesure étaient rien moins que convaincantes ».

« Il est certain que cette mesure devrait être revisée, et rapidement, a poursuivi l'ancien président de la Banque Export-Import qui préside aujourd'hui le conseil d'administration de la compagnie de transports aériens T.W.A.

» Il faudrait notamment examiner à nouveau l'affirmation selon laquelle l'augmentation des droits d'entrée était nécessaire pour protéger l'industrie horlogère dans l'intérêt de la sécurité nationale », a-t-il ajouté.

Dans son long discours, M. Pierson a fait remarquer qu'en prenant le nombre d'habitants comme base, chaque personne en Suisse a acheté pour 46 dollars de marchandises américaines en 1954 alors que chaque Américain a acheté pour un dollar de produits suisses.

« Ces simples chiffres, a affirmé M. Pierson, valent la peine d'être présents à l'esprit lorsqu'on vous dit que les importations suisses ruinent nos industries et appauvrissent nos ouvriers. Que dire des industries et ouvriers qui fournissent les produits que nous vendons à la Suisse ? »

Un message de M. Petitpierre

Le ministre Henry de Torrenté a déclaré de son côté que «la raison réelle» du discours qu'il prononçait devant l'assistance était de donner lecture d'un message du président Max Petitpierre.

Dans ce message, le président de la Confédération rappelle que c'est le 25 novembre 1850 que les Etats-Unis ont signé le traité d'amitié et de commerce et que, « depuis lors, leurs relations n'ont jamais cessé de s'intensifier, parce qu'elles sont basées sur les principes communs auxquels nos deux pays sont profondément attachés ».

Le président souligne ensuite « que des difficultés se produisent parfois dans le domaine économique. Celles qui préoccupent la Suisse en ce moment seront certainement résolues grâce à l'esprit de bonne volonté et de coopération qui inspira le traité et qui ne peut jamais disparaître ».

Le Conseil fédéral a remanié le haut commandement de l'armée

BERNE. — Le Conseil fédéral a procédé à un certain nombre de mutations dans le haut commandement de l'armée et les postes supérieurs de l'administration militaire.

Il a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission du colonel brigadier Arnold Soutter, commandant de la brigade légère 1, pour le 31 décembre 1955.

Le colonel divisionnaire Robert Frick, commandant de la 5me division, recevra le 1er janvier 1956 le commandement de la 1re division ; le colonel divisionnaire Fred Kuenzy, sous-chef d'état-major front, du service de l'E.M.G., a été nommé commandant de la 5me division pour la même date.

Le colonel E.M.G. Friedrich Rünzi, actuellement chef de la section de mobilisation du service de l'E.M.G. a été nommé sous-chef d'état-major, arrière, du service de l'E.M.G., avec entrée en fonctions le 1er janvier 1956 et promotion au grade de colonel divisionnaire. Il est depuis le 1er janvier 1954 chef d'état-major du 3me corps d'armée.

Le colonel E.M.G. Jacques Boissier, 1905, actuellement commandant des écoles centrales, a été nommé sous-chef d'état-major, front, du service de l'E.M.G. avec promotion au grade de colonel divisionnaire et entrée en fonctions le 1er janvier 1956. Commandant du bat. fus. 3 depuis 1943, il fut nommé lieutenant-colonel le 31 décembre 1946. De 1948 à fin 1952, il fut à la tête du rgt. drag. mot. 1. Promu colonel le 1er janvier 1950, il fit de nouveau du service à l'état-major général depuis le 1er janvier 1953.

Le nouveau commandant de la br. légère 1 est le colonel E.M.G. René Dubois, 1905, chef d'état-major des troupes d'aviation et de D.C.A., et promu désormais au grade de colonel-brigadier.

Le 31 décembre, il fut nommé lieutenant-colonel et reçut le commandement a. i. du rgt. D.C.A. 1, qu'il conserva après sa promotion au grade de colonel le 1er janvier 1951. Le 1er janvier 1952, le colonel Dubois prit le commandement du rgt. cyc. 5 ; puis le 1er janvier 1953, il exerça les fonctions de chef d'état-major des troupes d'aviation et de D.C.A.

Le colonel Carlo Fontana, 1906, chef d'état-major du groupement de l'instruction du D.M.F., est promu colonel brigadier pour le 1er janvier 1956. Le 1er janvier 1951, il fut promu colonel et reçut, le 16 décembre suivant, le commandement du rgt. inf. mot. 37. Il exerce sa fonction de chef d'état-major du groupement de l'instrution depuis le 1er janvier 1954.

L'Egypte achèterait radars et canons antiaériens en Suisse

Sous le titre « Cela devient dangereux », la *National Zeitung* révèle l'arrivée en Suisse d'experts militaires mandatés par le gouvernement du Caire pour passer avec des entreprises helvétiques un marché d'armes, d'appareils radars et d'engins téléguidés. Au mois d'août dernier, ce même journal avait fait mention d'un contrat passé par l'Egypte à une maison suisse, pour la livraison de canons antitanks de 9 millimètres.

La *National Zeitung* fait en outre état de la capture, au cours des récents combats, par les troupes israéliennes, de pièces d'artillerie antiaériennes de 20 millimètres, portant la griffe de la fabrication suisse. Ces livraisons d'armes commencent à préoccuper les pays intéressés à l'évolution politique du Moyen-Orient et il y a tout lieu de croire que les récents entretiens de Washington entre le représentant de la Confédération helvétique, M. de Torrenté, et le sous-secrétaire d'Etat américain Allen, ont porté sur cette question, conclut le journal bâlois, en demandant à Berne de mettre un terme à ce genre d'affaires.

Dans les sphères officieuses, on ne s'étonne pas de ces révélations, en faisant valoir que l'industrie suisse des armements ne saurait subsister avec le seul marché intérieur. C'est pourquoi le Conseil fédéral autorise, sous certaines conditions, l'exportation de licences ou de produits finis.

Le personnel en uniforme des P.T.T. revendique à Berne

BERNE, 22. — Le personnel des P.T.T. en uniforme, de Berne et des environs, a examiné, au cours d'une assemblée général extraordinaire, la question des salaires des classes inférieures du personnel. L'assemblée a voté à l'unanimité une résolution insistant sur les traitements insuffisants du personnel des P.T.T. en uniforme, et demandant un redressement rapide et efficace de cette pénible situation financière. Le personnel réclame une augmentation du traitement de base et demande que le traitement maximum soit atteint en 5 ans. Il ne s'agirait pas seulement de majorer le traitement minimum pour éliminer les difficultés découlant du recrutement, mais on devrait surtout considérer une amélioration du revenu des fonctionnaires plus âgés et pères de famille. Une revision de la loi permettrait d'aider efficacement les agents appartenant aux petites classes de traitements qui sont dans une situation difficile en raison de leurs salaires nettement insuffisants

La résolution adresse un appel urgent au Conseil fédéral en vue de prendre des mesures immédiates au plus tard pour le 1er janvier 1956, afin d'augmenter les traitements initiaux des classes inférieures du personnel de la Confédération et ceux des agents qui n'ont pas encore atteint le maximum.

Jugement du Tribunal fédéral

L'Association des loueurs de films a eu raison de boycotter un distributeur lausannois

LAUSANNE, 22. — Par décision du 10 juillet 1951, l'assemblée générale de l'Association de loueurs de films a interdit à ses membres d'engager ou d'occuper d'une manière quelconque dans leurs entreprises, M. E. R., directeur général de la «Gamma Film S. A.» à Lausanne. Ce boycottage provient de l'attitude de E. R. pendant la deuxième guerre mondiale ; R. était fortement engagé dans la propagande militaire et politique du national-socialisme et fut même impliqué dans une enquête pénale relative à un service prohibé de renseignements politiques.

Le boycotté intenta action contre l'association afin de faire cesser sa mise à l'index et d'obtenir une indemnité de 5000 francs pour tort moral. Conformément à l'arrêt de la Cour d'appel du canton de Berne, le Tribunal fédéral a rejeté la demande et déclaré que le boycottage était justifié, vu que pendant la guerre R. avait abusé du pouvoir dont il disposait en Suisse dans l'industrie de la location de films pour travailler, sans retenue, à l'anéantissement de l'association et d'un grand nombre de loueurs de films affiliés.

L'intellectuel :

H 6/55

« La vie intellectuelle ne peut s'épanouir que dans un monde libre. Notre intérêt nous commande donc de soutenir activement les éléments indépendants de la nation. Je pense en particulier aux commerçants des classes moyennes — qui nous offrent d'ailleurs des avantages concrets.* »

* C'est le cas des détaillants en alimentation Usego, qui se sont groupés pour acheter avantageusement et peuvent ainsi vendre à bon compte des produits de choix.

RADIO

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour, culture physique. 7.15, inform. 7.20, disque, premier propos, du quadrille au rag time. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.45, inform. 12.55, le charme de la mélodie... 13.30, concerto de Schumann. 13.55, disques. 17.30, causerie. 17.50, œuvres de Dvorak. 18.10, la quinzaine littéraire. 18.40, disque. 18.45, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, Si la chanson m'était contée... 20 h., le feuilleton : « La carrière de Doris Hart ». 20.40, au micro de Radio-Lausanne. 21.10, les entretiens de Radio-Lausanne. 21.30, concert de l'orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, inform. 22.35, reportage sportif.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 inform. 6.20, disques. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, œuvre de Haydn. 10.15, disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, disque. 11 h., émission d'ensemble : Raretés musicales; causerie; duo de piano. 12.15, chant et guitare. 12.30, inform. 12.40, orchestre récréatif. 13.15, musique symphonique. 14 h., pour madame. 16.30, mélodies. 17 h., silence à la campagne. 17.10, chant. 17.30, en tout sens. 18 h., page de Weber. 18.25, causerie. 18.50, jodels. 19 h., accordéon. 19.20, communiqués. 19.30, inform.; écho du temps. 20 h., poème symphonique de Franck. 20.15, théâtre. 21.45, piano. 22.15, inform. 22.20, orchestre récréatif. 22.45, pour les amateurs de jazz. 23 h., reportage sportif.

UN GRAND PEINTRE...

Delacroix a dit : « La peinture est l'art de produire l'illusion. »
Pour faire de la bonne peinture, une seule adresse — pour l'achat de votre boite de couleurs, des pinceaux, des toiles ou des cartons :

M. THOMET Ecluse 15 NEUCHATEL

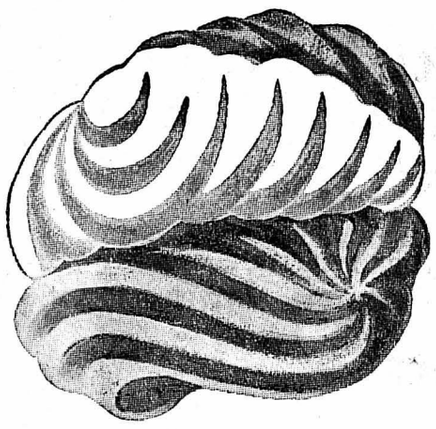

Coques de meringue "Eclair"

Le paquet de 20 coques :

Prix : Fr. 1.20, esc. 5 %

NET Fr. 1.14

FABRIQUE SPÉCIALE DE PÂTES À GÂTEAUX

N. VUILLEUMIER, Renens - Ecublens Tél. (021) 24 67 34

Paul Studer
COMESTIBLES
Rue des Chavannes 4
Poisson du lac et de mer
Volailles, gibier
Tél. 5 24 15

FOOTBALL
ballons, chaussures, etc.
Grand choix
Prix avantageux
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL

EPICERIE
mercerie à remettre, au centre d'un joli bourg neuchâtelois, 18,000 fr. Recettes 60,000 fr. par an. Loyer 120 fr. avec appartement. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Présumé coupable !

Roman policier
adapté de l'américain par André Clairval
par 39
DAY KEENE

— Naturellement, nous le savons bien... mais essayez de vous mettre dans la peau de Treech : voilà son mobile tout trouvé. Un peu de patience et il aura en main tout ce qu'il faut pour vous boucler. Hale dit ne pas se souvenir du nom de cet officier. Peut-être est-ce exact, ou peut-être veut-il encore gagner quelques centaines de dollars avant de parler. L'inspecteur n'est pas pressé. Encore une semaine de macaroni à l'eau, pas de boisson, pas de jeu, pas de femmes, et il lui reviendra qu'une fois, Grace a parlé de ce premier-lieutenant d'aviation, qui se nommait quelque chose comme Danson, et peut-être bien Stanton.

L'écrivain passa ses doigts dans ses cheveux. Il était visiblement abattu. Patton le réconforta de son mieux :

— Bien sûr, c'est ennuyeux, mais il n'y a pas de danger immédiat. Quand bien même Hale déclarerait que l'amie de Grace Turner avait épousé un officier nommé Stanton, que voulez-vous que Treech puisse faire avant d'avoir retrouvé cette femme, et prouvé que vous l'avez épousée, ou que vous aviez quelque chose à craindre de sa part ?

Mais Robert continuait à ruminer de peu agréables pensées, enfoncé dans un fauteuil et les yeux fixés sur le tapis. Il soupira :

— Comment ai-je bien pu être entraîné dans une pareille histoire ! Je ne vivais que pour mon travail, et maintenant, toute ma vie est fichue... et le plus grave, c'est que je n'y comprends rien !

Il releva la tête, mais regarda obstinément le plafond, vers lequel il lançait de longues volutes de fumée. Patton se retira en silence.

Stanton et Gœtz discutèrent ensuite des conséquences qu'aurait probablement l'imminente entrevue avec le vieux J.-V. Il n'y avait rien dans cette perspective qui pût réjouir l'écrivain, et l'avocat ne lui laissa guère d'espoir. Le combat avec Lyle Ferris, bien qu'il ait eu pour conséquence de retarder les prises de vue de « Conquest » — ce qui coûtait beaucoup d'argent aux Consolidated Pictures — ne constituait pas, en lui-même, un motif suffisant pour rompre le contrat. Mais J.-V. Mercer faisait seul la loi chez lui et, s'il avait pris la décision de résilier un contrat, il le résilierait, sans se soucier de la légalité de son acte. Un procès contre une telle puissance serait long, coûteux, aléatoire... Mieux valait faire amende honorable, se mettre à la merci du vieillard, s'en rapporter à sa bienveillance. Il n'avait pas annulé l'engagement de Lyle Ferris, mais s'était contenté de lui savonner les oreilles... Si les dialogues du nouveau film étaient bons, s'il réalisait les recettes du précédent, il était fort possible que les fautes de l'auteur soient oubliées. J.-V., homme d'affaires avisé, tenait à conserver les collaborateurs qui lui rapportaient de l'argent.

L'avocat, lui aussi, conseilla de faire intervenir Joy :

— Elle est folle de vous. Ah ! si vous l'aviez vue, le jour où l'on vous a arrêté ! Il n'y a aucun doute qu'elle accepterait avec enthousiasme de vous repêcher !

— Si vous l'aviez entendue m'insulter, la nuit de la bataille, vous changeriez peut-être d'avis !

— Je pense qu'elle n'avait aucun motif de vous faire des reproches, cette nuit-là ?

— Bon, il est inutile d'insister là-dessus. Je me suis mal conduit. Mais, réflexion faite, je ne veux pas avoir de nouvelles obligations envers Joy.

Gœtz sursauta :

— Eh bien ! vous n'êtes ni aimable, ni reconnaissant ! Que vous arrive-t-il ? Seriez-vous amoureux d'une autre femme, ou avez-vous décidé d'entrer dans un cloître ? Des millions d'hommes donneraient tout pour être à votre place ; toute l'armée a choisi Joy Parnell pour représenter l'Amérique idéale. Et elle, qui a-t-elle choisi ? Vous ! Elle attend que Robert Stanton accepte de l'épouser. En ce moment même, elle...

Stanton interrompit l'avocat, avec un sourire triste et répéta :

— En ce moment ! Oui, vous l'avez dit. Ces trois mots sont exactement ce qui me retient... Je ne puis m'empêcher de songer aux moments qui suivront ceux qu'elle me donnera !

Il se leva, se dirigea vers la porte du bureau et ajouta :

— Merci, Ernie. N'oubliez ni de mettre vos conseils sur ma facture, ni de me l'adresser pendant que j'ai encore de quoi vous payer...

— Allons, ne soyez pas ridicule ! Vous serez encore une grosse légume alors qu'Ernie Gœtz sera oublié de tout le monde.

« L'entretien n'a rien arrangé, pensait tristement Stanton en regagnant la rue. Et les nouvelles ne sont pas fameuses ; l'entrevue avec J.-V. m'achèvera dans quelques heures. »

Dans une voiture de police qui stationnait dans un endroit interdit, Bill Swen et Matt Kelly attendaient patiemment, derrière un journal de courses. Stanton s'était accoutumé à les sentir sur ses talons et il ne réagit pas. Il avait faim et, machinalement, se dirigea vers le Silver Phaesant. Les deux inspecteurs le prirent en chasse comme d'habitude.

Le restaurant était bondé. La clientèle se composait principalement des gens du cinéma et de la radio, et tout le monde se connaissait plus ou moins. Le personnel des Consolidated Pictures s'y trouvait très largement représenté. Dans un box, Manson bavardait avec deux autres directeurs et, tout près d'eux, Ed Wilcox et Johnny Hass discutaient avec animation.

Stanton n'était pas revenu au restaurant depuis la bataille avec Lyle Ferris. Sarah, la dame du vestiaire, au lieu de le saluer d'une de ses remarques amusantes comme elle le devait à sa réputation et de prendre son chapeau, fronça légèrement les sourcils et, du bout de sa langue, humecta ses lèvres, geste qui trahissait un réel embarras. Dans la salle, le bruit s'éteignit.

Stanton sentit la colère monter en lui comme une marée :

— Suis-je donc un pestiféré ? Que se passe-t-il ?

Johnny Hass l'entendit et lui cria :

— Hello, Bob ! Venez ici. J'espérais vous voir en ville aujourd'hui ! Comment allez-vous ?

Wilcox appuya l'invitation. Cependant, la gêne persistait. Alors Manson leva les yeux de son assiette et interpella cordialement l'écrivain :

— Surtout, ne partez pas sans venir me parler, Bob ! J'ai presque fini de déjeuner !

Subitement, l'atmosphère se détendit : le messager du Dieu avait parlé. Stanton redevenait blanc comme un agneau. Il était permis de le connaître. Une douzaine d'hommes et de femmes lui adressèrent des sourires et des mots aimables. Sarah fit quelques pas et s'approcha, la main tendue vers le chapeau de l'écrivain.

— Je vous remercie. Je préfère m'asseoir dessus. J'économiserai un dollar... de nombreux dollars, même, car vous pouvez dire adieu aux pourboires ! Vous réfléchirez, une autre fois, avant de prendre parti dans des histoires qui ne vous regardent pas.

Et, la bouche amère, il se dirigea vers la table de Hass et de Wilcox. S'adressant à ce dernier, il demanda :

— Vous êtes bien rentré de la grande ville, Ed ? Vous y avez fait un long séjour !

L'agent du ravitaillement souriait de toutes ses dents. Il demanda :

— Quelle impression cela vous fait-il, une réception de ce genre ?

— C'est assez désagréable, mais j'en ignore le vrai motif. M'a-t-on pris pour Jack l'éventreur, ou bien quelqu'un intercepte-t-il les lettres que J.-V. m'envoie ?

— Ah ? dois-je conclure que votre contrat avec les Consolidated Pictures est rompu ? interrogea Hass d'un air fort intéressé.

(A suivre)

TOUT DOIT SE VENDRE...

Il nous reste encore quelques magnifiques **lampes complètes, galons or, rubans de velours, passementerie, franges** pour rideaux, etc.

Au Chiffon

Profitez des derniers jours de notre **LIQUIDATION TOTALE**

Autorisée par le département de police

Ruelle Dublé 6, 1er étage

Ouvert tous les jours de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30

NEUCHATEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

TÉL. (038) 5 34 24

L'ESSENTIEL EST LA **QUALITÉ** QUE VOUS OBTENEZ POUR LE PRIX PAYÉ !

Le bas **PERLON** pur, marque »ARWA« 66/15, qui donne à la jambe un aspect flatteur et ennoblissant, d'une extrême solidité, souple, et transparent **Fr. 5.90**

... ET TOUJOURS LA 13me PAIRE GRATUITE !

la 13ème paire est gratuite !

157

Ravissant Tessie de ligne nouvelle. En daim noir ou gris combiné de Box-calf. Semelle «AIRLINE» ultra légère.
Nouveauté: talon droit!

Chaussures
La Rationnelle
BALLY
Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 11

Bessard

Une boisson saine, les

cynorrhodons

riches en vitamines C. Pour conserver les vertus des cynorrhodons, tremper 2 cuillerées à soupe dans un demi-litre d'eau froide, la nuit ou 2 heures avant de servir. Ne cuire qu'une minute. Laisser infuser.
Les cynorrhodons sont désaltérants. C'est la tisane des familles.
Le grand sachet original de cynorrhodons, première qualité, seulement Fr. 0.80.
Un article de droguerie spécialisée DS.
Nouvelle récolte.

A. S. D. Section neuchâteloise

DS Droguerie spécialisée

Voulez-vous du beau! choisissez...

Raymond
Papeterie Neuchâtel
Saint-Honoré 9

Elco James

Appareils modernes de cuisson

Gaz - Bois - Electricité
SOLOR - SURSEE
SARINA
LE RÊVE - HOFFMANN
Potagers combinés

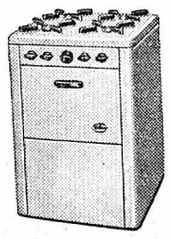

Beck & Cie
Peseux

Exposition permanente

La bonne maison de chez nous fondée en 1921

Con-Tact

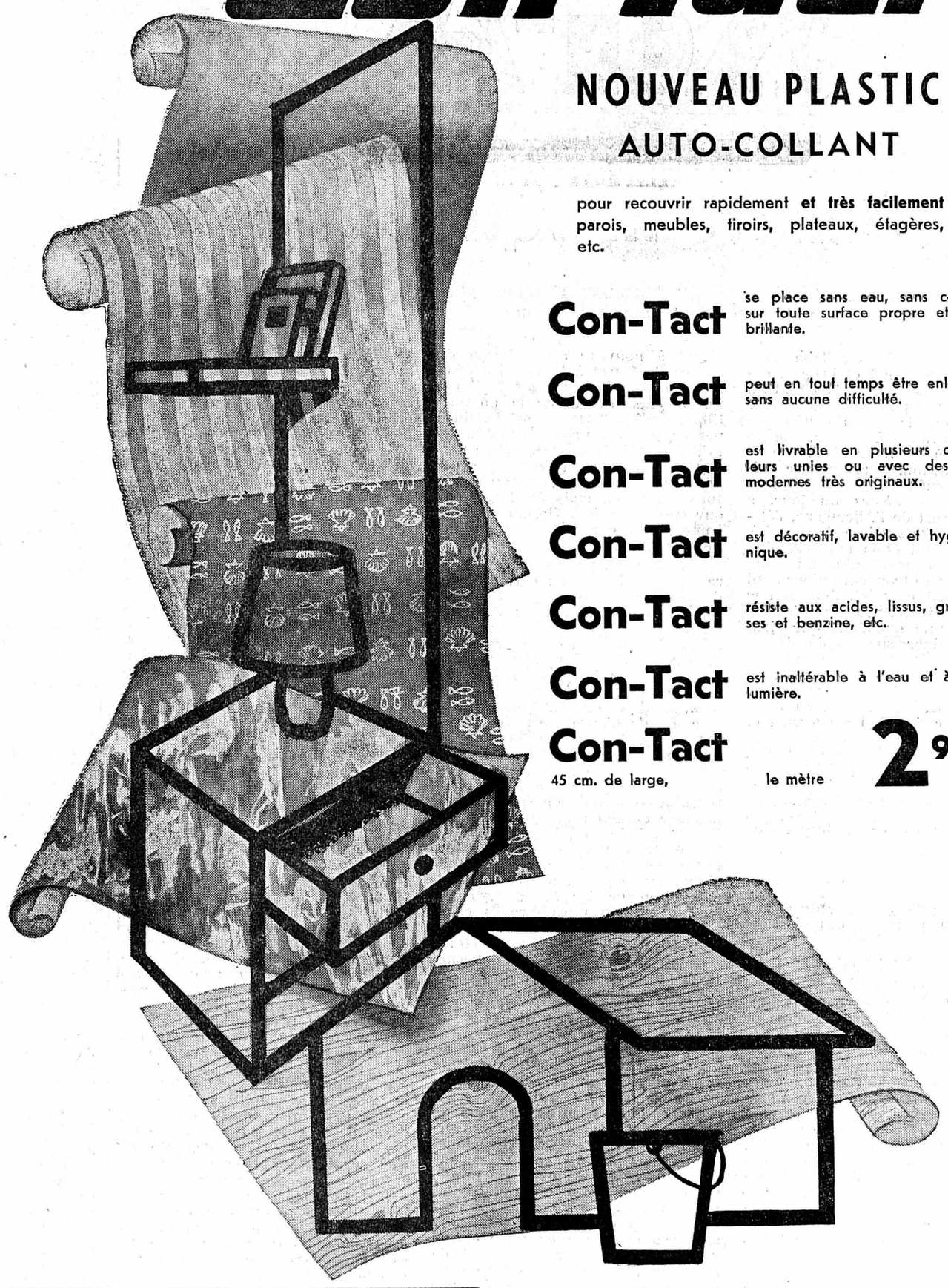

NOUVEAU PLASTIC
AUTO-COLLANT

pour recouvrir rapidement **et très facilement** parois, meubles, tiroirs, plateaux, étagères, etc.

Con-Tact se place sans eau, sans colle sur toute surface propre et brillante.

Con-Tact peut en tout temps être enlevé sans aucune difficulté.

Con-Tact est livrable en plusieurs couleurs unies ou avec dessins modernes très originaux.

Con-Tact est décoratif, lavable et hygiénique.

Con-Tact résiste aux acides, lissus, graisses et benzine, etc.

Con-Tact est inaltérable à l'eau et à la lumière.

Con-Tact 45 cm. de large, le mètre **2.95**

AUX *Armourins* NEUCHÂTEL

DÉMONSTRATION ET VENTE
au 1er étage
RAYON AMEUBLEMENT

MESDAMES

Vous trouverez un joli chapeau déjà à partir de **Fr. 14.90**

GEORGES O. MARIOTTI

1er étage **Rue de l'Hôpital 5**
au-dessus de la boucherie Bell

MAMAN

A l'étage, une bonne adresse pour

POUSSETTE DE POUPÉE

Mme ÆBY
Beaux-Arts 17

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie seront intéressés par un procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote. Le NEO BARRERE réalise ce progrès. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risque d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau. Le NEO BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Je vous invite à venir essayer gratuitement, sur rendez-vous préalable, le NEO BARRERE.

Reber Bandagiste Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7 - Neuchâtel

CEINTURES VENTRIÈRES pour tous les cas de ptoses, descentes, éventrations, suite d'opération chez l'homme et chez la femme.

TÉLÉVISION

NORA F. 1217 T. **Fr. 875.-**

Ecran familial de 43 cm.
Démonstration sans engagement par le spécialiste

Luder

Sablons 48 NEUCHATEL Tél. 5 34 64

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

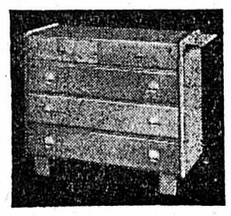

Au magasin spécialisé

AU CYGNE
C. BUSER
Faubourg du Lac 1
NEUCHATEL

---

le 17 décembre à la

Loterie Romande

le plus petit lot sera de

Fr. 12.-

2 GROS LOTS
100.000
50.000

18.812 autres lots

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

A VENDRE

(occasion) un buffet de service, une grande table à rallonges, 4 chaises et une chaise longue. S'adresser rue Saint-Honoré 8, 4me.

Sapins de Noël

A vendre un millier, 1er choix, toutes grandeurs. S'adresser à Gavin, pépiniériste, Brenles (VD), tél. (021) 9 53 52.

Véhicules à moteur

« VW »

avec facilité de paiement, garantie et service, tarif spécial, accessoires. Garage rue de Neuchâtel 27, Peseux.

« FIAT » 1100

1949, 6 CV, superbe occasion, 5000 km. depuis la revision. Prix intéressant. — Adresser offres écrites à P. S. 802 au bureau de la Feuille d'avis.

BAISSE

ŒUFS FRAIS

importés

Moyens, la pièce . . **-.21⁶**

carton bleu de 6 pièces 1.30

MIGROS

MARGARINE surfine

avec 10 % beurre

Riche en vitamines A + D

(cube 250 g. 1.—)

100 g. **-.40**

Margarine ⟶ repas succulents
+ remarquable économie

Boncampo

Un café avantageux, au goût corsé, un café de chaque jour.

Café Migros, exceptionnel!

A vendre pour cause de départ un

complet d'homme

noir, en très bon état, une robe de mariée, taille 40, un manteau d'homme, souliers de football No 41, un coussin électrique et divers habits usagés. Le tout à des prix dérisoires. Cité Suchard, No 9 (Nouvelle maison), 3me étage à gauche, Peseux.

On allonge

et élargit toutes chaussures. Résultat garanti par procédé spécial et installation spéciale. — Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

A vendre

patins vissés

souliers bruns No 37, culottes-bas, jupe de patin, bottes fourrées No 37, le tout en bon état. Tél. 5 13 82.

A vendre, pour dame,

PATINS VISSÉS

souliers bruns, No 36. — La Belette, Seyon 12.

POUR MESSIEURS

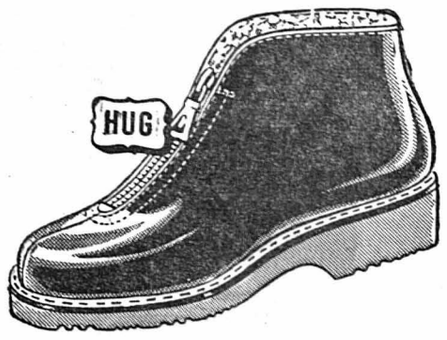

Fr. 36.80

Box brun ou noir

Après-ski doublé très chaud mouton-molton, fermeture éclair, semelle de caoutchouc

daim noir . . . . . **Fr. 29.80**

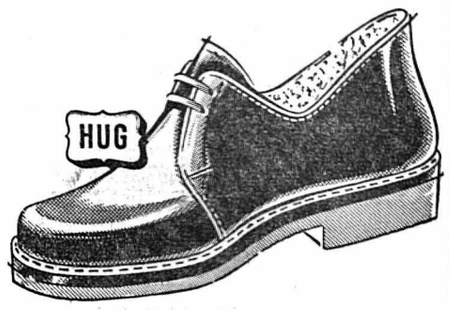

Fr. 39.80

Cuir softy-Indiana brun

Après-ski très racé, doublé très chaud, mouton-molton, semelle de caoutchouc

CHAUSSURES

J. Kurth S.A.

Seyon 3 NEUCHATEL

Auto-Ecole

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ MAIRE

Faubourg de la Gare 25 - Tél. 5 67 70

Samedi 26 novembre
à l'hôtel de la Truite, Champ-du-Moulin

SOUPER GRILLADE

Ambiance - Productions du Chœur d'hommes
Se recommande, le tenancier : L. POCHON

A vendre

POTAGER

à bois avec plaques chauffantes, en bon état; un réchaud à gaz; une marmite à stériliser. — Mme Martin, rue de Neuchâtel 27, Peseux.

Auto-location

« Chevrolet » et « Opel » à l'état de neuf

Prix fixe sans limitation de kilomètres

Téléphoner au No 5 60 74

A vendre faute d'emploi, un magnifique

projecteur de cinéma « Kodak »

16 mm., à l'état de neuf. Tél. 5 61 31 (en dehors des heures de bureau au 5 23 87).

SOURIEZ À LA BISE... AVEC NOTRE

CANADIENNE

- FOURRURE DE MOUTON BLANC, COL DORÉ ENTIÈREMENT AMOVIBLE
- SE PORTE DONC TOUTE L'ANNÉE
- 2 MODÈLES LUXE BRUN GRIS BLEU
- 52-54 148.— 44-50 142.— 40-42
- NOUVEAU : LA VESTE EST DOUBLÉE DE MOLLETON

▶ **136.-**

MODÈLE « STANDARD » DEPUIS Fr. 129.—

Wickihalder LAUSANNE, 19 ROVÉRÉAZ tél. (021) 23 66 33 — 34

DEMANDEZ AUJOURD'HUI UN CHOIX POUR 2 JOURS ET **COMPAREZ CHEZ VOUS**

Ce n'est pas de dicton qu'il s'agit, mais de

SAUCISSE AU FOIE PUR PORC

que j'offre à Fr. 5.- le kg.

pour faire plaisir à mes clients

Plaisir par la bonne qualité
Plaisir par le prix modique

Boucherie **BERGER**

Téléphone 5 13 01 Seyon 21

On donnerait contre bons soins

petit chien

de 3 mois. Tél. 6 30 68.

Ciné 8 mm.

Location de films neufs à conditions avantageuses

Demandez catalogue à

TISCA CINÉ-LOCATION

Neuchâtel, Côte 7
Tél. 5 26 17

au petit déjeuner **Ka-Aba** - source de force et d'énergie !

LA « DÉTENTE » A FAIT SES PREUVES

Genève marque la fin de la diplomatie du sourire

La politique de « collaboration amicale » entre l'Est et l'Ouest, annoncée par les dirigeants de l'U.R.S.S. au printemps et inaugurée par eux, l'été dernier, à la conférence des quatre Grands, à Genève, touche-t-elle déjà à sa fin ? Si l'on pose ainsi la question, la réponse se présente d'elle-même. De fait, sur tous les grands problèmes du jour, à savoir : le sort de l'Allemagne, l'établissement d'un système de sécurité, le désarmement et la normalisation des rapports pacifiques, les deux blocs rivaux se trouvent aujourd'hui en désaccord complet. Jamais une conférence internationale n'a été plus décevante que celle qui vient de se terminer sur les bords du Léman. De plus, en Afrique du Nord, dans le Moyen et dans l'Extrême-Orient, les intrigues conjuguées de Moscou et de Pékin sont en train de créer une situation dangereuse et explosive. La « coexistence » traverse donc une période d'épreuve. Cette épreuve confirme d'ailleurs les prévisions des pessimistes. Car l'inexorable bise genevoise vient de disperser presque toutes les espérances fondées sur la « politique de détente ».

Volte-face

La récente « conférence du désaccord » a eu, pourtant, des résultats positifs. Les Occidentaux s'y sont trouvés, en effet, face à face avec la même Union soviétique qu'ils avaient connue depuis 1946. Sa politique s'est révélée, encore une fois, inflexible et doctrinaire, exactement comme celle de Staline. L'U.R.S.S. apparut au Palais des Nations comme un empire totalitaire, fortement armé et toujours avide de conquêtes idéologiques et politiques, plein surtout de méfiance envers le monde libre. Ceci permet enfin de voir les choses telles qu'elles sont en réalité.

Mais ce nouvel aspect de la politique du Kremlin ne se présente en toute lumière qu'en comparaison avec son attitude précédente. On se rappelle, sans doute, qu'à la première conférence des Grands à Genève, il y a à peine quatre mois — Boulganine, Khrouchtchev et Molotov *admirent explicitement* l'idée des élections libres en Allemagne, d'un désarmement progressif contrôlé et de la reprise d'échanges entre l'Est et l'Ouest dans le domaine économique et culturel, ainsi que dans celui de la libre circulation des renseignements, des hommes et des idées. Maintenant, tous ces beaux projets se heurtent au « niet » implacable des Soviets.

Comment expliquer cette brusque volte-face de la Russie communiste, visant à nouveau au maintien du rideau de fer et à la victoire décisive de ses principes idéologiques, instruments directs de la domination mondiale ? Or, on est enclin à penser que les propos initiaux de l'U.R.S.S. n'étaient que de pure propagande. Ils furent bons lorsqu'il ne s'agissait que de les proclamer à tous les vents, mais on les rejette ouvertement aujourd'hui, quand on commence à parler de leur application pratique.

D'autre part, pour justifier un tel revirement, il y a eu dernièrement des changements essentiels sur le vaste échiquier mondial : l'Afrique du Nord est en feu, le Moyen-Orient en ébullition, l'Extrême-Orient dans un déséquilibre patent. De plus, la triple alliance du Pacte balcanique est pratiquement vidée de son contenu, à cause de l'attitude yougoslave et de l'âpre querelle gréco-turque, triste conséquence de la question chypriote. Ce même courant *neutraliste* envahit, comme un fleuve, les pays afro-asiatiques, groupés à la conférence de Bandoeng, se propage aussi en France et en Allemagne. En outre, les élections en Sarre portèrent un nouveau coup à l'idée de l'Union de l'Europe occidentale; le grand âge et la maladie du chancelier Adenauer éveillent à Moscou de nouvelles espérances, alors que les Etats-Unis entrent en pleine période préélectorale, durant laquelle leur gouvernement ne jouira que d'une liberté de manœuvre bien restreinte.

« Désarmement moral » de l'Occident

Par ailleurs, le *climat de détente* fut accueilli dans le monde avec beaucoup de sympathie et d'espérance réelle. L'opinion publique de l'Occident s'y grisa et les gouvernements suivirent — bon gré, mal gré — ce courant pour des raisons de popularité politique et électorale. On commença même à réduire les budgets militaires. Les effets psychologiques de la « diplomatie du sourire » ont donc eu pour conséquence le *désarmement moral* de l'Occident, l'affaiblissement de sa capacité défensive, incarnée par l'O.T.A.N. Moscou put voir ainsi que la tactique de détente avait porté tous ses fruits et que le temps travaillait en sa faveur. Dans cet état de choses, le Kremlin n'avait aucune raison de modifier sa ligne de conduite. Mais comme l'idée d'un rapprochement effectif avec l'Ouest commençait déjà à produire d'incalculables effets chez les satellites aussi bien que parmi les populations russes elles-mêmes, les dirigeants soviétiques — craignant l'affaiblissement de leur système, économique, politique et social, tournèrent soudainement casaque, revenant à leur politique traditionnelle. — « Nous pensions — avait dit M. Foster Dulles — que le régime rouge en Russie était si sûr de ses adeptes qu'il ne craindrait pas l'entrée de quelques idées neuves en Union soviétique. Mais il nous semble aujourd'hui que le communisme russe n'est pas si fort que nous l'avons pensé. »

La conscience de ce fait nouveau représente un autre avantage pour l'Occident. Elle induit les spécialistes de Washington à croire que les « vieux staliniens », tels que Molotov, Kaganovitch et Vorochilov, ont aujourd'hui dans le « Politbureau » soviétique, une infleuence accrue. Boulganine et Khrouchtchev auraient été gagnés à leur point de vue, tandis que les tendances plus libérales, représentées par Malenkov, sont condamnées au silence.

Fin de la diplomatie des sourires

« Dans l'état actuel des choses (ce sont les paroles de M. Harold MacMillan, secrétaire au Foreign Office), il ne nous reste rien d'autre que d'abandonner toute discussion avec l'U.R.S.S. au point même où elle fut commencée. » Ici se profile un nouveau résultat positif de la récente conférence de Genève: la fin de la *diplomatie des sourires réciproques*. Celle-ci, au cours de quelques mois, fit probablement plus de mal à la préparation défensive de l'Occident que des années entières d'une politique empreinte de la brutalité stalinienne. Aussi les Russes, bien qu'ils n'aient point voulu accepter les conditions indispensables d'une paix durable et sûre, désirent-ils cependant conserver les *apparences de la détente*, afin de s'en servir dans leur propagande.

Mais aujourd'hui l'Occident connaît leur astuces et ne se laissera plus prendre au piège. Car les participants occidentaux de la récente conférence de Genève viennent de se rendre clairement compte du fait que la *coexistence* ne saurait avoir de valeur qu'au cas où elle contribuerait à résoudre les principales questions litigieuses, et non à les perpétuer et à en augmenter le nombre. Et puisque personne ne veut, en ce moment, la guerre, l'Ouest ne risque rien en reprenant l'initiative en ses mains. Car c'est seulement ainsi que les pays du monde libre pourront combattre, avec succès, le danger de l'expansion soviétique.

M. I. CORY.

JAPON

M. Hatoyama réélu

TOKYO, 23 (A.F.P.). — La Diète japonaise a réélu mardi M. Hichiro Hatoyama, premier ministre, par 288 voix contre 150. Le gouvernement de M. Hatoyama avait démissionné pour permettre l'entrée dans le cabinet des chefs du parti libéral qui a récemment fusionné avec le parti démocrate pour constituer un bloc conservateur unique. Les conservateurs détiennent maintenant 299 sièges à la Chambre sur un total de 467, les autres étant détenus par les socialistes, dont les deux fractions ont également fusionné.

Plusieurs portefeuilles changent de main. M. Shigemitsu demeure ministre des affaires étrangères et vice-président du conseil. M. Hisato Ichimada garde, lui aussi, le portefeuille des finances. Mais c'est M. Ryozo Makino, âgé de 70 ans, qui devient ministre de la justice et M. Aro Shoriki, lui aussi âgé de 70 ans, ministre d'Etat pour le développement économique de Hokkaido. MM. Makino et Shoriki avaient été l'objet de poursuites sous l'occupation du Japon par les Américains, au cours de l'action d'épuration. M. Sinju Yoshino, 67 ans, est nommé ministre des transports. Il était déjà membre du gouvernement avant la guerre.

Neuf anciens démocrates et sept anciens libéraux font parties du cabinet conservateur.

SOUDAN

80 condamnés à mort fusillés

KHARTOUM, 23 (A.F.P.). — Quatre-vingts condamnés à mort ont été fusillés dans les différentes prisons du sud du Soudan. Ils étaient tous reconnus coupables d'assassinats de Soudanais du nord pendant la mutinerie du corps équatorial, en août dernier.

Contrairement à ce que l'on pensait

Le bégaiement peut être dû à un défaut d'audition

Le bégaiement n'est pas, comme on l'a toujours cru, dû à un défaut de prononciation, mais à un défaut d'audition. Celui qui begaie est gêné par une mauvaise perception de sa propre voix. Lorsqu'il ne peut entendre sa voix, le bégaiement cesse.

Telle est la découverte de deux médecins londoniens. Ils arrivèrent à ces conclusions après avoir fait des expériences sur 25 patiens adultes, affligés de bégaiement à divers degrés ; on leur fit lire un texte, tandis qu'ils étaient équipés d'écouteurs transmettant un son très fort, qui les empêchait d'entendre leur propre voix. Dans 24 sur 25 des cas observés, l'amélioration de la diction au premier essai était déjà remarquable. Seule, une personne qui était habituée à travailler dans un milieu très bruyant ne marqua pas de progrès.

Les expérimentateurs ont trouvé un autre système de détacher celui qui bégaie du son de sa propre voix : c'est de lui faire répéter presque simultanément un texte lu par quelqu'un. Dans cinq cas de bégaiement prononcé, cette méthode a provoqué une amélioration frappante au bout de 2 ou 3 semaines. On n'a encore enregistré avec cette méthode aucun résultat négatif.

Le dernier-né de nos arbres fruitiers : le plaqueminier, fournisseur de kakis

Après le temps des vendanges voici, au Tessin, le temps des kakis, le benjamin de nos fruits. Il n'y a, en effet, guère plus de cinquante ans que le plaqueminier fit son apparition au Tessin où il trouva un sol et un climat lui convenant, à tel point qu'aujourd'hui nous le voyons partout, jusque dans le moindre jardin aux côtés des camélias et des mimosas. Au dernier recensement de 1952, on dénombrait près de 13,000 arbres ; depuis, de nouvelles plantations ont été faites, et ce chiffre doit être actuellement largement dépassé. Le kaki, beau fruit d'or, est cependant encore mal connu au-delà du Gothard, et il arrive bien souvent que des personnes revenant du Tessin assurent avoir vu de magnifiques orangers, qui sont en réalité des kakis. Ces deux fruits ont une ressemblance de forme et de couleur qui peut induire en erreur, mais, vus de près, il n'est plus possible de les confondre.

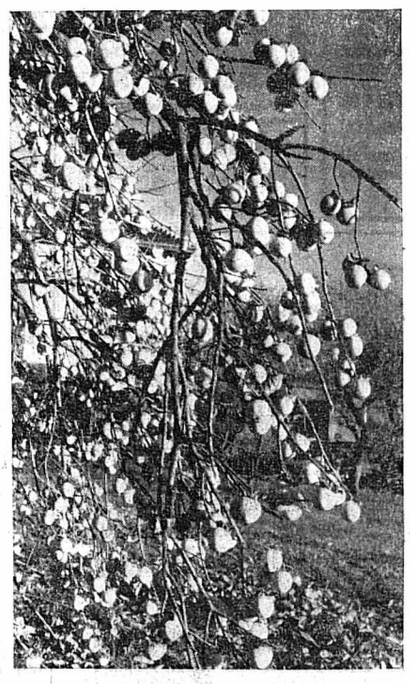

Les kakis n'ont pas encore été cueillis bien que les feuilles soient tombées depuis quelque temps.
(Phot. Tannaz-Steinmann, Locarno)

Originaire du Japon, de la Corée et de certaines régions de la Chine, le plaqueminier (Diospyros lotus) à gros fruit jaune, fait partie de la famille des ebénacées dont il existe un grand nombre de variétés. Sa culture en Europe et hors d'Europe est relativement récente. On le vit vers 1856 pour la première fois aux Etats-Unis, apporté par le commandant Perry lors d'un voyage en Extrême-Orient. Et ce n'est qu'en 1870 que la Revue horticole signalait ses fruits, alors tout nouveaux en Europe.

Au Tessin, le plaqueminier atteint la taille d'un grand pommier, mais la couronne de son beau feuillage d'un vert foncé et luisant est beaucoup plus touffue. Ses fleurs, petites et verdâtres, passent inaperçues au printemps ; c'est en automne seulement qu'il attire le regard par la beauté et l'abondance de ses fruits.

Chargé de ses boules d'or, l'arbre garde les kakis, alors qu'ailleurs tous les fruits sont déjà cueillis. Le kaki est laissé sur l'arbre jusque très tard en automne, parfois jusqu'en décembre. A ce moment-là le feuillage est tombé, et le fruit acquiert une maturité avancée, propre à la consommation. Pour les besoins du commerce, le kaki peut être cueilli plus tôt et continue de mûrir après la récolte.

On s'est demandé souvent pourquoi cet arbre, donnant une si belle récolte, qui n'exige aucun soin particulier et ne connaît pas de maladie, n'a pas la même vogue ailleurs qu'au Tessin. C'est tout d'abord que le climat au nord du Gothard ne lui convient pas. Quelques rares exemplaires croissent comme arbres d'ornement dans les régions abritées de Vitznau et de Weggis, au bord du lac des Quatre-Cantons. Autre raison, c'est que ce fruit ne se conserve pas longtemps et, de ce fait, n'est pas propre à l'exportation ; de plus, le kaki, arrivé à sa complète maturité, c'est-à-dire presque blet, est des plus délicats. Mais c'est à ce moment-là que le fruit est délicieux. Pour l'instant, les commerçants tessinois vendent leur « fruit national » archimûr ou au début de sa maturité ; ainsi que le Diospyros lotus fait-il, pour quelque temps encore, le plaisir des yeux avant de faire celui du palais.

Y. G.

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL OFFICIEL

Genève

PALAIS DES EXPOSITIONS
19-27 NOVEMBRE
LOCATION : INTÉRÊTS DE GENÈVE ET GRAND PASSAGE

GRANDE-BRETAGNE

La reine Elizabeth ira au Nigéria

LONDRES, 23 (Reuter). — On annonce officiellement mardi soir que la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg partiront le 27 janvier par avion pour visiter la colonie britannique du Nigéria. Le couple royal rentrera à Londres le 17 février.

Qui dit CHAUFFAGE dit COUVINOISE

Réserves de forces grâce à Forsanose

Riche en vitamines B_1 et D

La VW

s'est rajeunie

intérieurement...

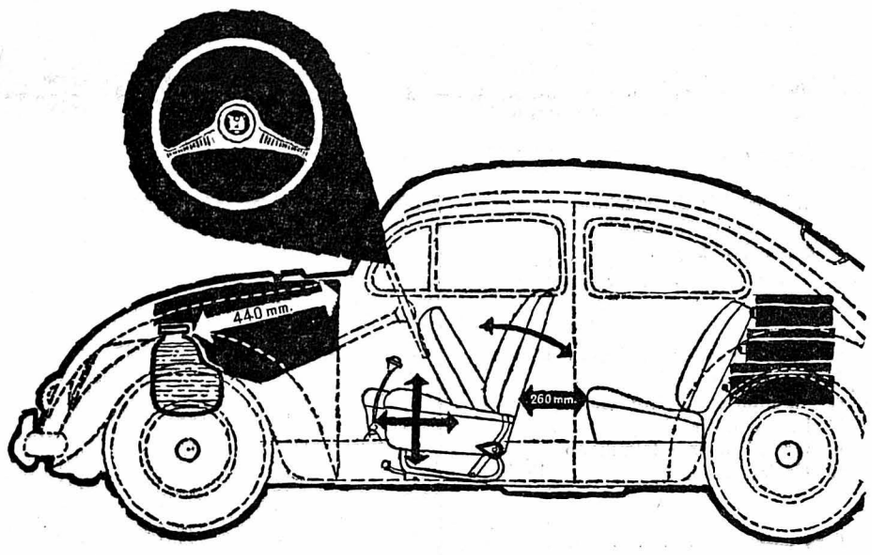

Sur la 1 000 000* VW, sortie récemment de l'usine, diverses améliorations touchant au confort ont été apportées, notamment: plus de place pour les passagers arrière, sans diminuer l'espace réservé aux bagages; espace accru de 20% pour les bagages sous le capot; portières disposant d'un nouveau type de serrure; sièges avant plus confortables et élargis, réglables en avant et en hauteur, dans le modèle de luxe, et dont le dossier peut s'incliner dans trois positions; volant plus élégant et plus maniable... Mais la ligne toujours moderne de la VW demeure, lui assurant sa valeur marchande élevée. Venez donc l'essayer sans engagement!

Prix à partir de Fr. 5575.—, y compris chauffage et dégivreur.

Par tous les temps, sur tous les chemins!

AMAG Schinznach-Bad

Agences : **Neuchâtel : Garage Patthey & Fils - Cernier :** Garage Beausite, J. Devenoges - **Cortaillod :** A. Bindith, Sur la Fontaine - **Fleurier :** Garage D. Gonrard, rue de l'Industrie - **Peseux :** Garage central, Eugène Stram.

Si vous vouliez acheter une montre quelle marque choisiriez-vous?

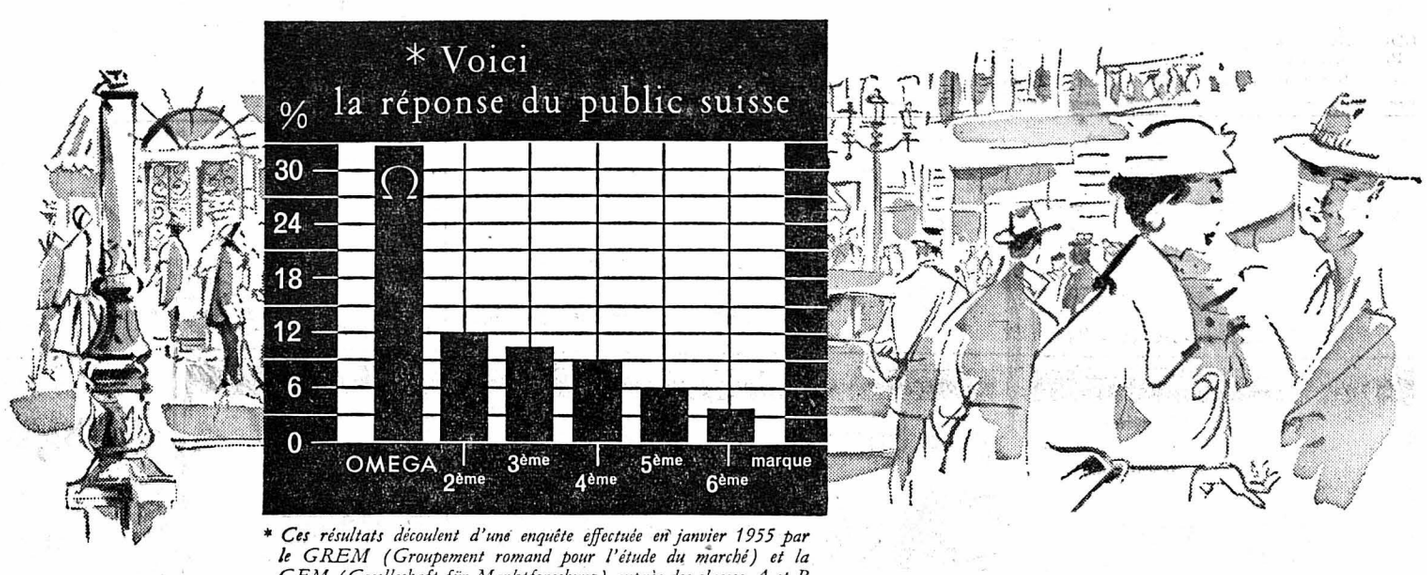

* *Ces résultats découlent d'une enquête effectuée en janvier 1955 par le GREM (Groupement romand pour l'étude du marché) et la GFM (Gesellschaft für Marktforschung) auprès des classes A et B de la population suisse. Les questionnaires et le rapport de cette étude du marché peuvent être consultés sur demande.*

Le public restera toujours le suprême arbitre de la valeur d'un produit

Dans notre pays d'économie libre, le public restera toujours le suprême arbitre de la valeur d'un produit. Car, si la publicité peut aujourd'hui pénétrer partout, l'expérience prouve cependant que seules les marques offrant un produit de qualité supérieure triomphent de l'épreuve du temps.

C'est pourquoi, soucieux d'offrir à l'acheteur suisse toutes les garanties et les qualités techniques qu'il attend d'une montre, nous faisons périodiquement sonder l'opinion publique par une institution absolument neutre et par des personnes qui ignorent pour qui elles enquêtent.

Ces sondages ont permis de connaître, longtemps à l'avance, l'évolution du goût et des exigences du public. Or, de toutes ces études, il ressort qu'Omega a su rester une marque jeune, mieux encore, qu'elle est reconnue, par la majorité du public qui s'est déjà fait une opinion à ce sujet, comme étant la meilleure montre automatique, la montre de précision la plus recherchée et la plus portée chez nous.

Ce succès, dont nous sommes légitimement fiers, confirme que dans notre pays on attache davantage d'importance à la qualité d'un produit qu'à son prix et que, dans le domaine de l'horlogerie, l'acheteur suisse préfère à toute autre une montre de valeur dont il peut attendre de longs et fidèles services.

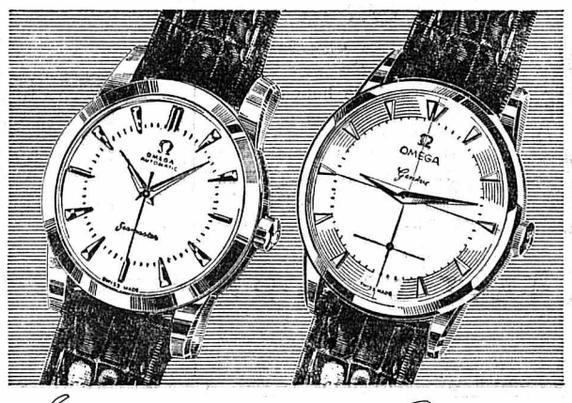

Seamaster
Réf. 7217
Or 18 ct, automatique, étanche Fr. 760.—
Même modèle en acier Fr. 255.—
Modèle étanche, non automatique, acier, Fr. 190.—

30mm Genève
Réf. 8110
en or 18 ct Fr. 580.—
en acier Fr. 210.—
Autres modèles en acier dès Fr. 145.—

Constellation
Chronomètre automatique, officiellement contrôlé, étanche, antimagnétique, pare-chocs, cadran heures or rivées, avec écrin cuir.
Réf. 7035, or 18 ct Fr. 990.—.
Réf. 7055, acier inoxydable Fr. 390.—.

Omega a la confiance du monde

Ω OMEGA

Cet emblème désigne le concessionnaire officiel Omega. Lui seul peut vous présenter l'Omega de votre choix, accompagné de son bulletin de garantie original. OMEGA

La machine à coudre zigzag la meilleur marché s'achète chez

H. Wettstein
Seyon 16, Neuchâtel, Tél. (038) 5 34 24
Agence pour le canton de Neuchâtel:

Payable depuis **Fr. 18.-** par mois

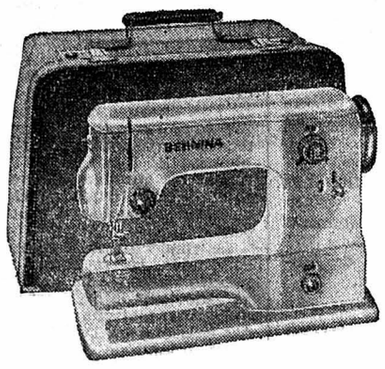

BON pour des renseignements gratuits et sans engagement sur la fameuse machine à coudre électrique à bras libre et dispositif à repriser automatique BERNINA

Nom .....

Rue .....

Lieu .....

A envoyer sous enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

Un billet de 20 francs dans votre tiroir ?

Remington Rand, toujours en tête du progrès dans le domaine des rasoirs électriques, reprend pour Fr. 20.— lors de l'achat d'un Remington « 60 » DE LUXE, n'importe quel vieux rasoir électrique qui repose au fond d'un tiroir et n'a pas donné satisfaction à son propriétaire.

SOUVENEZ-VOUS QUE LE **Remington "60" DE LUXE**

est le rasoir électrique le plus parfait, le plus rapide, le plus agréable ! Dans le monde entier, plus de 15 millions d'hommes se rasent avec Remington.

Démonstration sans engagement dans les bonnes maisons de la branche.

Remington Rand S. A., Zurich, service des rasoirs électriques.

SUPERBE CHOIX EN

petits coqs poulets poulardes

extra-tendres, sans intestins à **Fr. 4.—** le ½ kg. de notre abattage quotidien à Marin

LEHNHERR FRÈRES

GROS Marin — COMMERCE DE VOLAILLES DÉTAIL Neuchâtel Tél. 5 30 92 Trésor 4

On porte à domicile
Expédition au dehors

A vendre un

accordéon « Ranco Guglielmo »

avec octave grave, onze registres au chant et trois aux basses, instrument à l'état de neuf. Téléphone (038) 7 13 85.

A VENDRE

veston noir et pantalon rayé, neuf, taille 46 ; un costume de dame, gris, un vert, blouses, taille 42. Prix avantageux. — J.-J.-Lallemand 1, 3me, à droite, dès 19 heures.

PASSAGES

coco, bouclé.

Toujours un beau choix

Tapis Benoit

Maillefer 20 Tél. 5 34 69

Votre avantage à l'étage

Fermé le samedi.

A vendre

POTAGER

à bois, émaillé, deux trous. S'adresser dès 18 heures, à W. Schwertfeger, Perrière 2, Serrières.

OSRAM

égaie la vie

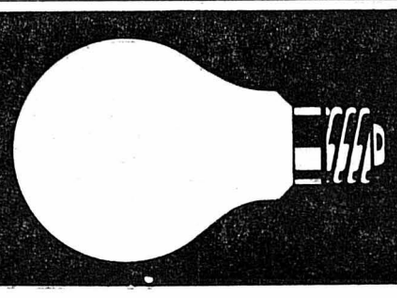

plus claire

économique

très solide

Ami BIANCHI
MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
Agencement de magasin
Vente de meubles soit :
chambres à coucher
salles à manger
studios
et tous autres meubles
sur demande
Tél. 5 15 52 SERRIÈRES-Neuchâtel

Deux bonnes spécialités :
Gâteau au fromage
Rissole à la viande
BOULANGERIE PATISSERIE **OTTO WEBER**
Faubourg de l'Hôpital 15 - Tél. 5 20 90

Le nouveau désinfectant
pour la bouche et le pharynx :

BRADORAL
à base de Bradosol de CIBA

Bradoral Pastilles Fr. 1.85
Bradoral Gargarisme Fr. 2.85

Le protecteur du pharynx

BINACA S.A., Bâle

Reymond & Comminot
MÉDICALE OPTIQUE NEUCHATEL RUE DE L'HÔPITAL 17
LES SPÉCIALISTES DE LA BELLE LUNETTERIE

TAPIS
superbe milieu 2 m. 75 × 3 m. 65, à l'état de neuf. Prix intéressant. Téléphone 5 34 69.

Un délice
les saucisses de veau
de la boucherie
GUTMANN
Avenue du Premier-Mars

Que voulez vous... Moi-je tiens à la **LUXRAM**
de qualité éprouvée

Quel beau cadeau !

... le plaisir de cuisiner
sur une NOUVELLE
cuisinière à gaz
NEFF

- Ligne moderne, forme « bloc »
- Emaillage ivoire
- Allumage central par veilleuse
- Large tiroir de propreté
- Grand four « Familial »
- Casier à casseroles sous le four

Sans couvercle . . . . Fr. **340.-**
****
Avec grand couvercle-table (Mod. 2303 FA, selon cliché), Fr. **360.-**
MOINS REPRISE de votre ancienne cuisinière, jusqu'à Fr. 60.-
Resterait seulement . . Fr. **300.-**
ou depuis Fr. **15.-** par mois

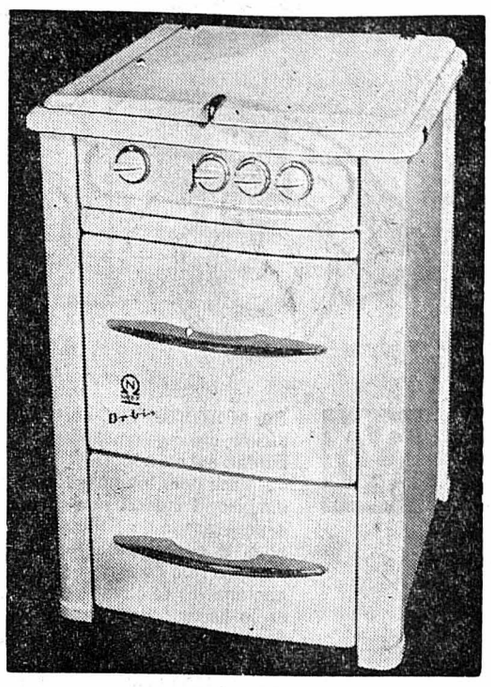

CUISINIÈRES ★
CALOS A MAZOUT ★
FRIGOS ★
MACHINES A LAVER ★
ASPIRATEURS ★
MIXERS ★
RADIOS ★
RADIO-GRAMOS ★
TÉLÉVISEURS ★
Tous les nouveaux appareils ménagers et de radio ! ★

aux Arts Ménagers s.a.
Neuchâtel : 26, rue du Seyon - Tél. (038) 55590

Au lieu de la reprise de votre ancienne cuisinière, vous pouvez choisir :
ou 1) **RABAIS 10 %** en marchandises (au comptant ou crédit)
ou 2) **CRÉDIT FAMILIAL SANS INTÉRÊTS,** 6, 12, 18 mois, selon vos charges de famille

Chronique régionale

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Journée missionnaire

(c) Profitant du séjour au pays d'un enfant du village, M. Bernard Terrisse, la paroisse réformée a organisé dimanche une journée missionnaire.

Présidant le catéchisme et le culte du matin, M. Terrisse sut transposer sur un plan fort actuel le travail accompli au Mozambique et au Transvaal, depuis quatre-vingts ans. L'après-midi, une séance d'information réunissait les collectrices missionnaires de la paroisse, tandis que le soir, M. Terrisse, par de beaux films en couleur, montrait ce qu'était l'école de Lémana, pour instituteurs, et l'influence qu'exerça ce magnifique centre d'éducation.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Fête des jeunes citoyens et citoyennes 1955

(c) Dimanche, deux cérémonies se déroulèrent simultanément pour recevoir officiellement dans la communauté civique les jeunes citoyens et citoyennes de 1955.

Aux Romands réunis au temple du Pasquart, le conseiller d'Etat Huber parla avec autant de cœur que d'éloquence des responsabilités qui attendent les jeunes citoyens et des espoirs qui sont fondés sur eux.

Un jeune citoyen se fit l'interprète de ses camarades. Il émit d'abord quelques critiques à l'adresse des aînés : sa génération a soif de sincérité et rejette les compromis. Le jeune orateur remercia avec chaleur tous ceux qui se sont penchés sur lui et ses camarades pour les former et les aimer. Et d'affirmer : « C'est pleins d'enthousiasme et de reconnaissance que nous franchissons cette étape de la vie. »

Après que M. Ed. Baumgartner, maire, leur eut souhaité la bienvenue dans la vie civique, une adresse du Conseil municipal et un souvenir furent remis à chaque nouveau citoyen et citoyenne.

YVERDON

Allocation au personnel communal

(c) Dans sa prochaine séance, le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur l'octroi d'une allocation d'automne au personnel communal, d'un montant total de 80,000 fr. Selon le préavis municipal, l'allocation sera de 450 fr. pour les mariés, de 400 fr. pour les célibataires et de 250 fr. pour les pensionnés qui se trouvent dans des cas spéciaux.

Les soirées du collège

(c) Jeudi et vendredi, les élèves du collège secondaire avaient organisé des soirées théâtrales en faveur du fonds des courses scolaires. C'était la première fois, depuis 1947, qu'ils remontaient sur les planches, renouant ainsi avec une ancienne tradition, instituée par l'Association des anciens élèves du collège, qui fête cette année son cinquantième anniversaire.

Au programme figuraient les Fourberies de Scapin », fort bien jouées par dix acteurs en herbe. ; en seconde partie, grands et plus petits exécutèrent des morceaux de fifres et tambours ainsi que des rondes diverses dans de ravissants costumes et des décors très originaux. A l'entracte de la « première », la municipalité d'Yverdon reçut les invités au bar du théâtre. M. Steiner, municipal délégué aux écoles, les salua et félicita tous les responsables de cette mémorable soirée.

Dès lundi, les élèves du collège ont repris leur travail, interrompu par la troupe qui avait entièrement pris possession du bâtiment de la place d'Armes.

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 17 novembre. Rebetez, Maurice-John, vendeur, et Zürcher, Lucienne-Eva, les deux à Neuchâtel ; Sahli, Jean-Rodolphe, étudiant à Neuchâtel, et Baer, Anne-Tillie à Grandson ; Borner, Max-Anton, dessinateur de machines à Bienne, et Bianchi, Maria, précédemment à Neuchâtel. 18. Petitpierre, John-Albert, chef magasinier, et Masson, Cécile-Augustine, les deux à Genève.

Rodolphe nez-rouge

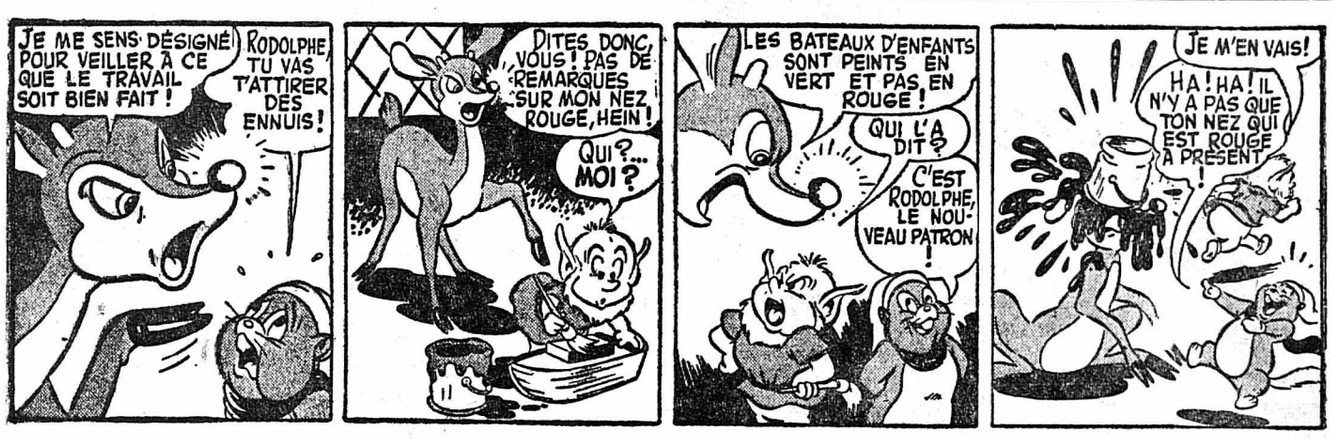

VAL-DE-RUZ

A la Société de cavalerie

(c) Cette société avait organisé, dimanche après-midi, un cross-country dans la forêt et les pâturages de Bussy, qui se prêtent admirablement à ce genre de course. Les concurrents avaient, en outre, à exécuter un petit parcours d'obstacles près de Boudevilliers. Les deux épreuves comptaient pour le classement final. Une cinquantaine de cavaliers du Val-de-Ruz et du Vignoble étaient présents. Les résultats furent proclamés au cours d'une collation servie à l'hôtel du Point du jour à Boudevilliers. Les premiers classés sont les suivants :

Jean-Louis Johner (hors concours), 5' 58".

1. Gilbert Tanner, 6' 04" ; 2. Alfred Monnier, 6' 52" ; 3. Jean Kipfer, 6' 58" ; 4. Aimé von Allmen, 7' 32" ; 5. Marcel Veuve, 7' 37" ; 6. Luc Haussener, 8' 07".

DOMBRESSON

M. Maxime Gorce parle au groupe d'hommes

(c) Dans sa dernière séance, le groupe d'hommes a entendu un très intéressant exposé sur les Jésuites, de M. Maxime Gorce, curé de l'Eglise catholique chrétienne de Saint-Imier.

M. Gorce qui est un ancien dominicain a traité son sujet avec beaucoup d'impartialité et a laissé ses auditeurs en face de leurs responsabilités de chrétiens et de protestants.

Concert du club d'accordéon « Le Muguet »

(sp) Le club d'accordéon « Le Muguet » de Dombresson-Villiers a donné un concert samedi soir, devant un nombreux public. Il interpréta, sous la direction de M. Willy Aeby, quatre morceaux, dans un style souple, nuancé et fort apprécié.

Puis la Chorale tessinoise de Saint-Imier (trente exécutants), dans ses costumes cantonaux, exécuta neuf morceaux, tous d'un choix excellent, d'une façon parfaite, sous la direction de M. Rusca. Le dernier chant, « Sacra terra del Ticino », de Mantegazzi, eut les honneurs du « bis ». Cet ensemble obtint un immense succès.

Enfin, la société avait fait appel à M. Gilbert Schwab, du Locle, champion suisse sur chromatique. Ce virtuose de l'accordéon exécuta avec beaucoup de brio plusieurs morceaux, dont certains de sa composition. Il obtint lui aussi un succès complet.

C'est par un bal entraîné par son orchestre que se termina cette soirée.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Studio : 15 h. et 20 h. 30. Du rififi chez les hommes.

Palace : 15 h. et 20 h. 30. Les chiffonniers d'Emmaüs.

Théâtre : 20 h. 30. La conquête de l'espace.

Rex : 20 h. 30. La « chose ».

VALANGIN

Conférence Henry Brandt

(c) M. Henry Brandt, cinéaste, collaborateur du Musée d'ethnographie, avait présenté en première, au printemps dernier, les films tournés lors de son expédition chez les Peuhls nomades Bororo. Dimanche soir, à la demande de l'Association de développement il est revenu avec de remarquables clichés en couleurs et il parla plus longuement de cette expédition dans une peuplade qui, pour la première fois, acceptait de recevoir un Blanc.

En première partie, M. Brandt présenta de nouveau le film qu'il a tourné sur Valangin. Plus nous revoyons ce petit chef-d'œuvre, plus nous l'apprécions et chaque fois il nous apprend à connaître un peu mieux notre village.

ENGOLLON

Petite chronique

(c) L'hiver qui vient voit notre petit village dépouillé de toutes ses parures. Un brin de nostalgie s'installe en toutes choses : regret des jours pleins de soleil, riches en projets et tout chargés d'espoirs. On écoute en vain les sonnailles des troupeaux, on cherche en vain cette herbe dorée qui nous semblait à jamais acquise. Et l'on éprouve enfin que ce village comme tous les autres villages accomplit sa destinée au rythme des saisons, infailliblement lié à la marche du temps, prêt à toutes les épreuves, heureux d'un jour de soleil, d'une heure de répit, et tout réconforté lorsque ses espérances se réalisent.

Le modernisme a beau multiplier ses conquêtes, les machines ont beau se répandre partout. En cette saison, le village redevient ce qu'il est ; réalité vivante : quelques maisons autour d'un clocher, des maisons où l'on peine, où l'on se réjouit, quand de cette terre jaillissent rameaux et fruits, couleurs et parfums.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

A la commission du feu

(c) La commission du feu a nommé au poste de commandant du corps de sapeurs-pompiers le 1er lieutenant Jean Santschy ; il devient capitaine et succède au capitaine André Benoit, qui a quitté la localité. M. Santschy était tout désigné pour ce poste puisqu'il a suivi avec succès quatre cours d'instruction cantonaux.

Dans la même séance, la commission a promu au grade de lieutenant le caporal Oscar Schreyer.

JURA BERNOIS

La pêche dans le Doubs

La société des pêcheurs « La Franco-Suisse » a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel Taillard, à Goumois-France. Il ressort des communications faites qu'il a été délivré 816 permis annuels de pêche ; tous les détenteurs de ce permis sont membres de la société « La Franco-Suisse ». Le produit des permis s'élève à 1,200,000 francs français.

L'alevinage, particulièrement intense, a coûté 927,932 fr. Il a été déversé dans le secteur du Doubs : pour le compte de « La Franco-Suisse » 53,000 truitelles de 7-12 cm., 45,700 aiguillettes et 22 kg. de brochetons, ces derniers destinés au bassin de Refrain.

L'Etat de Berne a fourni 3000 truitelles et a participé — avec « La Franco-Suisse » — à l'élevage du produit de la pêche électrique permettant d'aleviner plus de 21,000 aiguillettes.

Les recettes s'élèvent à 1,407,185 ffr. d'où un reliquat actif de 223,039 ffr.

Chronique horlogère

La production horlogère soviétique

Radio-Moscou rapporte que l'industrie horlogère soviétique sera en mesure de produire, l'an prochain, dix nouveaux types de montres, dont des montres pour automobiles ainsi que des montres-bracelets et des montres de poche.

Cette information a été donnée par le directeur de l'industrie horlogère d'Union soviétique, M. Lukjanov, à la conférence qui a débuté lundi à Moscou et qui réunit tous les horlogers de l'Union soviétique.

Les Unions chrétiennes de Saint-Blaise

(c) Cette troisième semaine de novembre est marquée dans le monde entier par les cultes et réunions, organisés par l'alliance universelle, dans un esprit de communion et de prières.

Trois séances ont été préparées dans notre paroisse par les sections unionistes de jeunes filles et de jeunes gens et hommes. Elles ont eu leur point final le samedi soir au temple paroissial, où le pasteur Février a présidé un culte liturgique, suivi d'un service de sainte cène.

Si blonde... Si douce...
Elle est parfaite !

régie ★ YASET FILTRE turque
YASET *Filtre*
1.30

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL
TÉL. 5 12 29 GRAND'RUE 6

Aujourd'hui, en vitrine
SANGLIER
GIBIER
et CIVET
au magasin spécialisé
LEHNHERR FRÈRES
Trésor 4 Tél. 5 30 92
GROS DÉTAIL
On porte à domicile - Expéditions à l'extérieur

THIEL
maître teinturier
5 17 51

L'HIVER APPROCHE !
René Schenk
sera le fournisseur pour vos
ARTICLES DE SPORTS
ski - hockey sur glace et football
Chavannes 7 et 15
5 44 52

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 52056

Nettoyages
Ponçage, imprégnation et glaçage de parquets
Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 5 60 50
R. BONZON
Cassardes 18

Charpenterie
Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

Perrot & Cie
ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

VUILLEMIN HENRI
COUVREUR
Successeur de Vuillemin et Cie
J.-J. Lallemand 1 Tél. 5 23 77

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

Serrurerie Carl Donner & Fils
Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde
Bellevaux 8
5 31 23

AUTO-ÉCOLE
THÉORIE ET PRATIQUE
A. ENGGIST
Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher
ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE
Faubourg de l'Hôpital 17
Tél. 5 12 58

5 66 86

HILDENBRAND
Coq-d'Inde 3

5 42 08 Vous serez satisfait en confiant votre linge au
SALON - LAVOIR
Le Muguet s.a.
NEUCHATEL
SERVICE TEINTURERIE

« CIGHELIO »
HÉLIOGRAPHIE
PHOTOCOPIE
MULTICOPIE
PLANS - MUSIQUE
DOCUMENTS
etc.
MOULINS 31
5 22 93

PREMIERS FRIMAS

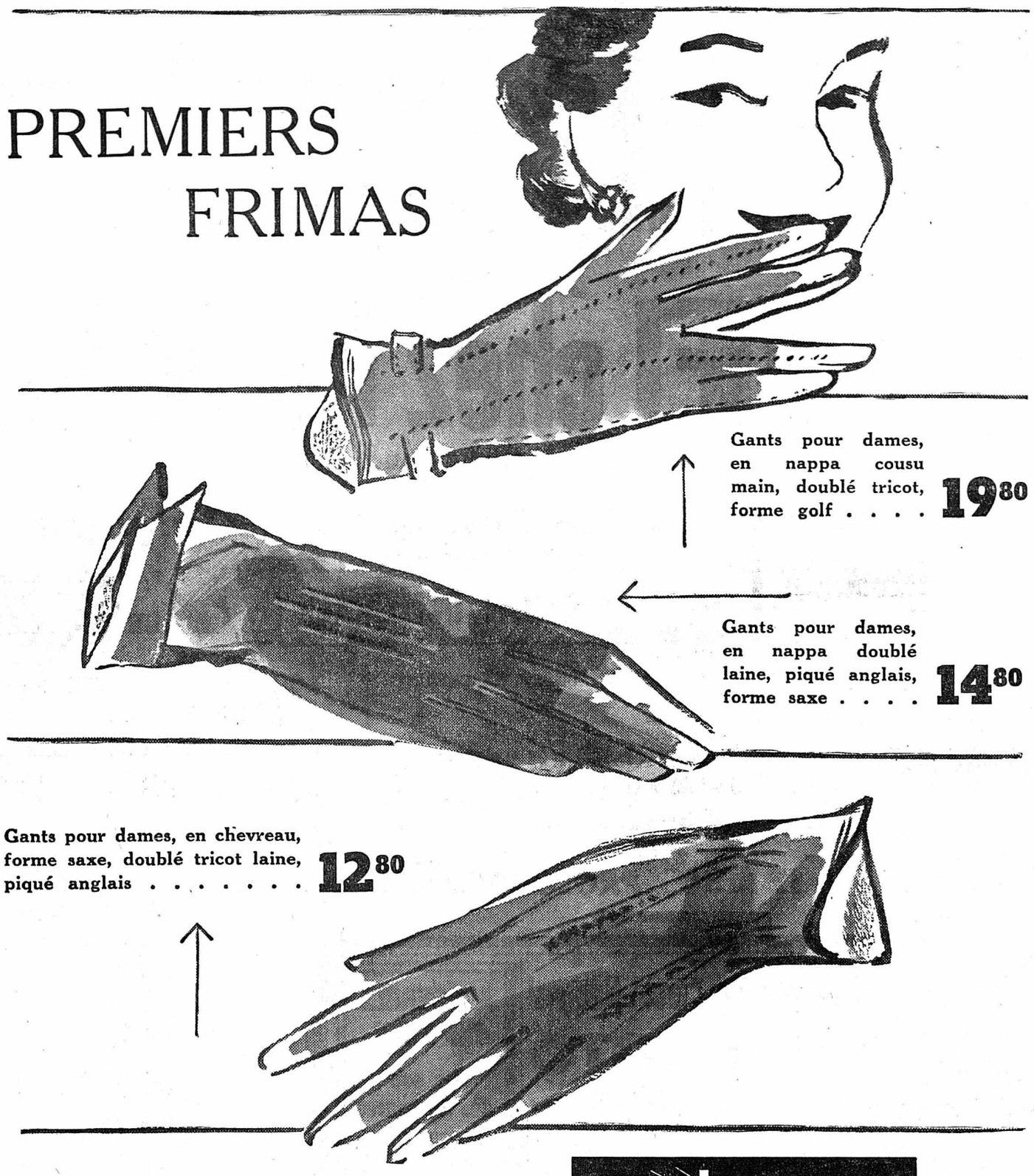

Gants pour dames, en nappa cousu main, doublé tricot, forme golf 19.80

Gants pour dames, en nappa doublé laine, piqué anglais, forme saxe 14.80

Gants pour dames, en chevreau, forme saxe, doublé tricot laine, piqué anglais 12.80

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A. NEUCHÂTEL

A vendre à prix avantageux
manteau de fourrure
Opossum naturel, taille 44. — S'adresser Côte 25, 1er étage.

A vendre
MANNEQUIN
taille 44 à l'état de neuf. Bas prix. Tél. 5 72 82, le soir.

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

Femme

LE MEILLEUR PARFUM DU MONDE
ROCHAS
DROGUERIE Kindler PARFUMERIE
TÉLÉPHONE SERVICE
5 22 69
Rue de l'Hôpital 9

PUBACO BIENNE

UNE MERVEILLE TECHNIQUE HABILLÉE PAR PARIS,

L'Aronde 1300

ARONDE 1300 vous offre:
Son moteur «Flash», le meilleur du monde dans sa catégorie, car le seul à avoir subi l'épreuve des 100000 km.
Sa ligne «OCEANE», symbole d'élégance et de raffinement. Et surtout sa finition intérieure digne de l'artisanat suisse.

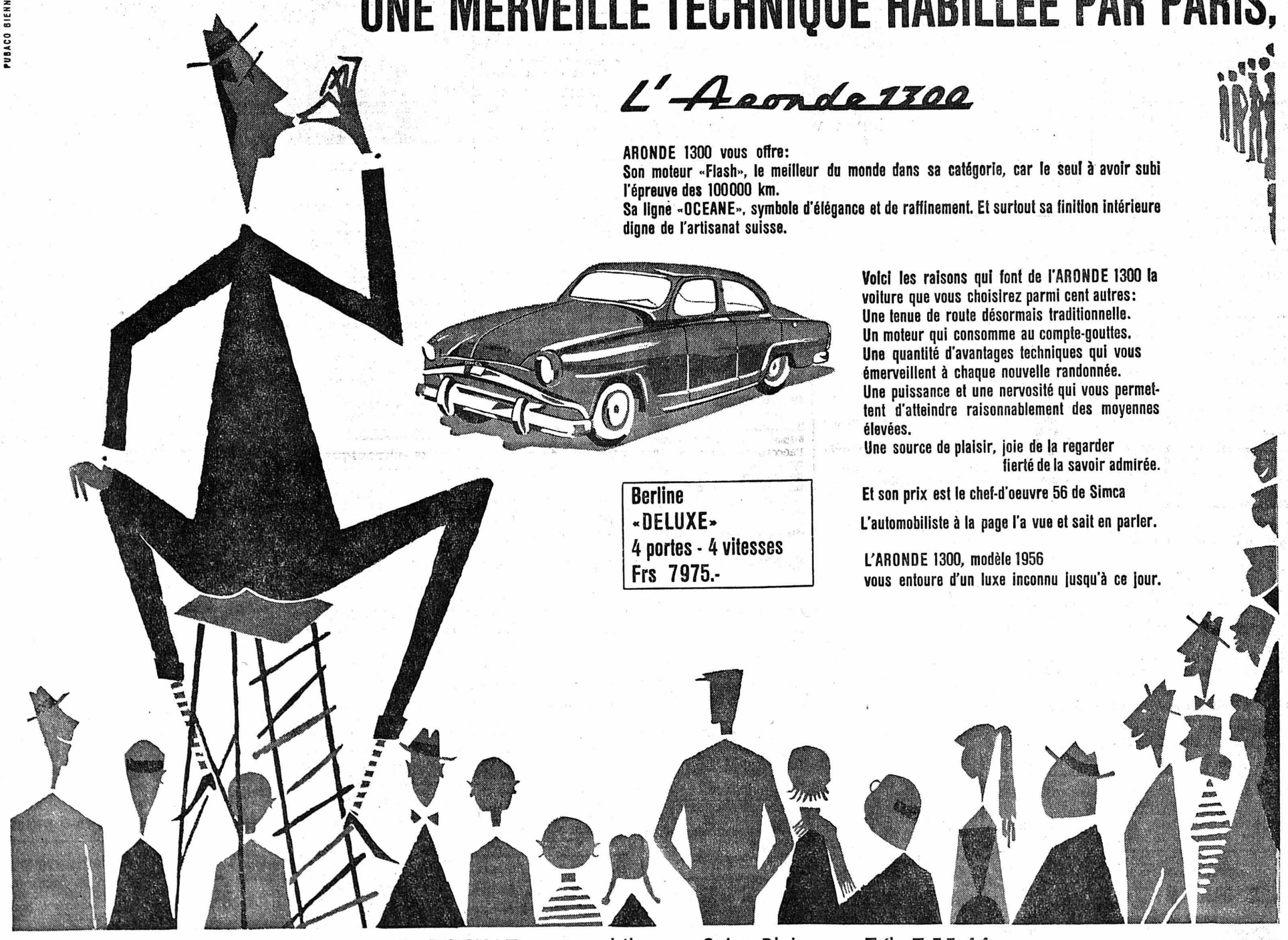

Voici les raisons qui font de l'ARONDE 1300 la voiture que vous choisirez parmi cent autres:
Une tenue de route désormais traditionnelle.
Un moteur qui consomme au compte-gouttes.
Une quantité d'avantages techniques qui vous émerveillent à chaque nouvelle randonnée.
Une puissance et une nervosité qui vous permettent d'atteindre raisonnablement des moyennes élevées.
Une source de plaisir, joie de la regarder fierté de la savoir admirée.

Et son prix est le chef-d'oeuvre 56 de Simca

L'automobiliste à la page l'a vue et sait en parler.

L'ARONDE 1300, modèle 1956 vous entoure d'un luxe inconnu jusqu'à ce jour.

Berline «DELUXE» 4 portes - 4 vitesses Frs 7975.-

Agence : F. ROCHAT, automobiles - Saint-Blaise - Tél. 7 55 44

INVITATION

A l'occasion des fêtes de Noël, nous avons organisé au 1er étage de notre librairie

une exposition Hachette

Vous y trouverez la totalité de la production en

LIVRES D'ENFANTS
(grands et petits)

de la maison Hachette, une des plus grandes maisons éditrices de Paris.

Une conseillère spécialisée en livres d'enfants se réjouit de vous accueillir.

Entrée libre

Reymond
Saint-Honoré 9 — Neuchâtel

STUDIO PROLONGATION 2me SEMAINE

du film exceptionnel d'une authenticité bouleversante

du RIFIFI chez les hommes

TIRÉ DU CÉLÈBRE ROMAN D'AUGUSTE LEBRETON

Un cadre unique de Paris... connu... et inconnu !

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE AU FESTIVAL DE CANNES 1955

VERSION INTÉGRALE

La presse unanime dit : **Ce film est remarquable**

MATINÉES à 15 h. : AUJOURD'HUI JEUDI, VENDREDI, LUNDI et MERCREDI
FAVEURS SUSPENDUES

Samedi et dimanche : matinées à 14 h. 45 très précises
Tous les soirs à 20 h. 30

LOCATION OUVERTE tous les jours de 14 h. à 17 h. 30 ✆ 5 30 00

PRENEZ ET RETIREZ VOS BILLETS D'AVANCE s. v. p.
Tous les billets retenus d'avance et non retirés 15 minutes avant le début du spectacle ne sont pas garantis

Au-dessous de 18 ans pas admis

SAMEDI et DIMANCHE **à 17 h. 30** ***PROLONGATION de Hans - Christian ANDERSEN*** avec DANY KAYE
Un véritable enchantement pour petits et grands

Demain, à 20 heures, au Cercle National

MATCH au LOTO

de la Société d'aviculture et de cuniculture de Neuchâtel en collaboration avec le Club de tennis de table

Les deux premiers tours gratuits

Volaille, poulets, lapins, gros jambons, salami, paniers garnis, etc.

CASINO DE LA ROTONDE - NEUCHÂTEL

Samstag den 26. November 1955, 20 Uhr 15

JAHRESFEIER

des

Männerchors Frohsinn, Neuchâtel

GESANG THEATER MUSIK

TANZ

Eintritt : Fr. 2.50 Freundlichst ladet ein der Männerchor Frohsinn

---

Grand événement
pour les amateurs de musique moderne
Unique concert
avec
HAZY OSTERWALD
le sextette de réputation internationale, connu de la radio, du film et de la télévision

avec son programme international d'attractions

Un maximum de musique récréative moderne

Casino de la Rotonde Neuchâtel
MARDI 29 NOVEMBRE à 20 h. 30

Prix d'entrée : Fr. 3.40, 4.50, 5.65 (plus programme obligatoire -.80)
Location : Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 5 44 66

AU CERCLE NATIONAL

Ce soir dès 20 heures Sensationnel

LOTO

Radios
Montres
Jambons
Jambonneaux
Salamis
Lapins
Dindes
Poulets
Vins
Liqueurs
Etc.

seront les QUINES du formidable

LOTO

du Club de dressage des chiens de police

PREMIER TOUR GRATUIT

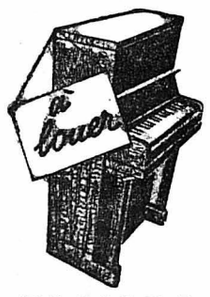

PIANOS
neufs et d'occasion
selon le mode de « location-vente »
— pas d'engagement d'achat —
Conditions très intéressantes

RENSEIGNEMENTS CHEZ

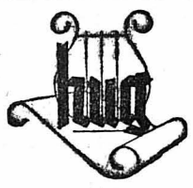

HUG & Cie, musique NEUCHÂTEL

Tous les jeudis et samedis

TRIPES

Toutes les spécialités de la saison

W. Monnier-Rudrich
Tél. 5 14 10

Pour le développement d'une affaire (Valais, Vaud, Neuchâtel), nous cherchons apport de

Fr. 10.000.—

Possibilité d'engager un employé intéressé connaissant la vente ou la petite mécanique. Agences s'abstenir. Discrétion assurée. Ecrire sous P. 4386 V. Publicitas, Vevey.

Pourquoi souffrir ?

Par procédé spécial, on allonge et élargit toutes

CHAUSSURES
A LA CORDONNERIE
A. Bühler
Serrières
Rue Erhard-Borel 20
(à côté du restaurant du Pont)

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

GRANDE SALLE DE LA PAIX

samedi 26 novembre, à 20 h. 30

SOIRÉE DU CHŒUR MIXTE OUVRIER

Après le concert vocal, une comédie-bouffe en 3 actes

LA MARRAINE DE CHARLEY

Après le programme, bal **Orchestre « Madrino »**
Entrée : à la porte 2 fr. ; d'avance 1 fr. 50

Le Musée d'ethnographie

présente samedi 26 novembre, de 16 h. 30 à 17 h. 30, deux films documentaires consacrés aux Indiens et aux Esquimaux canadiens :

La grande maison
Au pays des jours sans fin

avec introduction et commentaires de M. Keyth MacLellan, secrétaire de l'ambassade du Canada à Berne
Entrée Fr. 1.— (pas de réduction)

Retenez votre soirée pour le

GRAND MATCH AU LOTO

DES

CHASSEURS

Vendredi 25 novembre
à 20 heures précises

AU CERCLE LIBÉRAL

2 chevreuils entiers
lièvres, canards
fumés, poulets, etc.

Sociétés Diana et cantonale.

Pour un bon imperméable

B. SCHUPBACH

Stock U. S. A. Les Saars 50

Pèlerines pour cyclistes - Suroîts - Pèlerines pour chantiers - Pantalons velours - Vestes en duvetine Vêtements de cuir - Gants - Serre-tête - Vêtements similicuir

---

Restaurant Strauss
SALLE A MANGER AU 1er ETAGE
TEL. 5.10.83 NEUCHATEL
M. H. JOST

Tous les jeudis : Poularde au riz et nos bonnes spécialités de saison

---

CARTES DE VISITE
S'adresser
au bureau du journal

Agence de la Banque romande

Tél. 9 15 54 - **Fleurier** - Gare 10

Toutes opérations bancaires aux meilleures conditions

Livret d'épargne, intérêts 2 ¾ %
Obligation de caisse 3 à 3 ½ %

Comptes courants ; dépôts, achats, ventes de titres, crédits et prêts ; change

---

EXPOSITION

Théophile Robert

Huiles - Gouaches - Dessins - Sujets religieux
Oeuvres inédites

L'EXPOSITION EST OUVERTE TOUS LES JOURS
de 14 à 17 heures
du samedi 26 novembre
au dimanche 11 décembre 1955
Le soir sur rendez-vous

Saint-Blaise, Grand-Rue 23 Tél. (038) 7 51 35

Escargots d'Areuse
Dégustation à la source
TOUS LES JOURS

Aujourd'hui

l'ère de l'atome est aussi celle de la biologie

Les chercheurs retardent le vieillissement si douloureux quand il faut conserver ses affections et sa situation

L'apparence de la jeunesse peut se prolonger pour qui le veut

Nos soins, consciencieux, efficaces, vous aideront

Jenny

COIFFURE ET BEAUTÉ
Grand-Rue 12 Tél. 5 15 24

Petits transports Déménagements
Willy Maffli Stand 9 Tél. **8 13 63** **Peseux**

HOTEL - RESTAURANT

DU SOLEIL

Place Purry - NEUCHATEL - Tél. 5 25 30
Tous les jeudis
« POT-AU-FEU maison »
J. Peissard

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Jean-Claude PASCAL - Gina LOLLOBRIGIDA
LE GRAND JEU
Du jeudi 24 au samedi 26 novembre à 20 h. 15
■ Moins de 18 ans pas admis ■

Encore plus formidable que « ROMMEL le renard du désert »
LES RATS DU DÉSERT
Dimanche 27 et mercredi 30 novembre
à 20 h. 15. — Dimanche, matinée à 15 h.

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Du vendredi 25 au dimanche 27 novembre
La magistrale **Pierre Fresnay** dans son meilleur rôle
création de
LE DÉFROQUÉ
avec Pierre Trabaud - Nicole Stéphane - Marcelle Géniat

Mardi 29 et mercredi 30 novembre
La grande aventure du pétrole et de l'amour
LES REQUINS DU PÉTROLE
(« Tulsa », en technicolor, parlé français)
avec Susan Hayward - Robert Preston - Pedro Armendariz

Cinéma « LUX » Colombier Tél. 6 36 66

Danielle DARRIEUX - Michel AUCLAIR
Quatre femmes dans la nuit
Du jeudi 24 au samedi 26 novembre à 20 h. 15
■ Moins de 18 ans pas admis ■

Des scènes inoubliables en couleurs, tournées
SOUS LES MERS D'AFRIQUE
Dimanche 27 et mercredi 30 novembre
à 20 h. 15
Dimanche, matinée à 15 h. - Enfants admis

Pressant. — On donnerait contre bons soins

CHIEN

« Airedale croisé ». Téléphone 5 14 49 pendant les heures de bureau.

Déménageuse

faisant le trajet Grandson-Neuchâtel à vide du 20-30 décembre prochain est demandée pour déménager appartement de trois pièces. Faire offres à Mme M. Stucki, Le Repuis, Grandson.

LA VIE NATIONALE

Hier matin la terre a tremblé

De notre correspondant de Lausanne :

Les deux secousses sismiques que l'Observatoire de Neuchâtel a enregistrées hier matin, et dont l'épicentre paraît devoir se situer en Pays-d'Enhaut et dans le massif des Diablerets, ont été ressenties dans bien des endroits de la région. Elles n'ont pas eu, toutefois, l'amplitude que le sismographe laissait présumer, ou alors le phénomène a touché surtout des régions inhabitées. Quoi qu'il en soit, à Gryon, certains habitants prétendent avoir ressenti trois secousses. Des poutraisons ont grincé, des meubles ont vacillé, des vitres ont vibré. Aux Plans-sur-Bex, les secousses ont été plus nettes. A Bex même, ainsi qu'à Villeneuve, on les a ressenties alors qu'à Aigle on ne remarquait rien d'anormal.

Le phénomène a été enregistré également à Bâle et à Zurich

ZURICH, 23. — Hier matin, à 7 h. 28, diverses personnes ont ressenti à Zurich un léger tremblement de terre. Selon l'Observatoire sismologique suisse, le foyer du séisme doit se situer dans la région de l'embouchure du Rhône au lac Léman.

Le sismographe de l'institut astronomique de l'Université de Bâle a enregistré hier matin plusieurs secousses sismiques dont l'épicentre se trouve à environ 150 kilomètres probablement dans la région Aigle-Monthey.

Intéressant est le fait qu'au même moment, le sismographe enregistrait à 7 h. 41 un fort tremblement de terre dont le foyer est éloigné de plusieurs milliers de kilomètres. Cet enregistrement a duré près d'une heure.

(Lire, en outre, notre information en chronique locale.)

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 22 nov.	23 nov.
OBLIGATIONS		
3½ % Féd. 1945, juin	102.90	102.90
3¼% Fédér. 1946, avril	101½	101.50
3 % Fédéral 1949	99.75	99.50 d
3 % C.F.F. 1903, diff.	102¼	102.— d
3 % C.F.F. 1938	100.—	99.90
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1480.—	1480.—
Société Banque Suisse	1354.—	1360.—
Crédit Suisse	1485.—	1487.—
Electro Watt	1290.— d	1295.—
Interhandel	1310.—	1300.—
Motor-Colombus	1170.— d	1175.—
S.A.E.G., série 1	96.—	95.50 d
Italo-Suisse, priv.	253½	252.—
Réassurances, Zurich	10750.—	10850.—
Winterthour Accid.	9100.— d	9250.—
Zurich Accident	5325.— d	5400.—
Aar et Tessin	1115.—	1125.—
Saurer	1180.— d	1185.—
Aluminium	3285.—	3285.—
Bally	1060.—	1062.—
Brown Boveri	1994.—	1995.—
Fischer	1382.—	1383.— d
Lonza	1085.— d	1090.—
Nestlé Alimentana	2200.—	2200.—
Sulzer	2350.— d	2380.—
Baltimore	204.—	207.50
Pennsylvania	106.—	109.—
Italo-Argentina	46¾	46.50
Royal Dutch Cy	721.—	735.—
Sodec	56.—	56.—
Standard Oil	623.—	632.—
Du Pont de Nemours	983.—	992.— ex
General Electric	217½	223.—
General Motors	214.—	218.—
International Nickel	335½	339.—
Kennecott	522.—	524.—
Montgomery Ward	433.—	446.—
National Distillers	83.—	83.—
Allumettes B	52½	52¼
U. States Steel	239½	248.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	4270.—	4280.—
Schappe	800.—	800.—
Sandoz	4228.—	4240.—
Geigy nom.	5125.—	5125.—
Hoffmann-La Roche (bon de jouissance)	9725.—	9710.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	860.— d	865.—
Crédit Fonc. Vaudois	842.50	842.50
Romande d'Electricité	550.—	550.—
Câbleries Cossonay	3700.—	2750.— d
Chaux et Ciments	1925.— d	1925.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	159.—	160.50
Aramayo	27¾	27.50
Chartered	44.— d	44.— d
Gardy	239.— o	239.— o
Physique porteur	650.— d	650.—
Sécheron porteur	555.—	560.—
S. K. F.	286.— d	285.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Televisions Electronics	11.85	11.93

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	22 nov.	23 nov.
Banque Nationale	730.— d	730.—
Crédit Fonc. Neuchât.	735.— d	735.— d
La Neuchâteloise as. g.	1450.— d	1450.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	235.— d	235.— d
Câbles élec. Cortaillod	13200.— d	13500.—
Câb. et Tréf. Cossonay	3675.— d	3675.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1900.— d	1900.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1480.— d	1480.— d
Ciment Portland	5200.— d	5200.— d
Etablissem. Perrenoud	520.— d	520.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	370.— d	370.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	1825.— d	1825.— d
Tramways Neuchâtel	560.— d	560.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.—	102.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.— d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	100.— d	100.— d
Com. Neuch. 3% 1951	98.— d	98.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	101.— d	101.— d
Le Locle 3½ 1947	101.— d	101.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	101.—	101.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	99.— d	99.— d
Elec. Neuchât. 3% 1951	96.— d	96.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	100.— d	100.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	99.— d	99.— d
Paillard S.A. 3¼% 1948	98.50 d	98.50 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	99.50 d	99.50
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½ %

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers
du 23 novembre 1955

	Achat	Vente
France	1.09	1.14
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.10	11.30
Belgique	8.40	8.60
Hollande	110.—	113.—
Italie	—.66	—.69
Allemagne	100.—	102.50
Autriche	15.80	16.20
Espagne	9.60	9.95
Portugal	14.50	15.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	28.75/29.75
françaises	29.75/31.—
anglaises	40.50/42.—
américaines	7.65/7.95
lingots	4.800/4.860

Les représentants bernois au Conseil des Etats

BERNE, 23. — Le Grand Conseil bernois, dans sa séance de mercredi matin, a confirmé dans leurs fonctions les deux représentants du canton au Conseil des Etats, MM. R. Weber (paysans, artisans et bourgeois, Grasswil), par 166 voix sur 196 suffrages valables, et G. Mœckli (socialiste de Delémont) par 108 voix. Le candidat radical M. E. Josi a obtenu 66 voix.

Succès du référendum contre Ems

Le comité du référendum contre Ems communique que les signatures recueillies jusqu'à ce jour dépassent de beaucoup le chiffre obligatoire de 30.000.

Déjà après neuf jours de campagne le référendum avait abouti.

★ Au début d'octobre le Conseil fédéral a été invité à participer à la commission de contrôle du référendum qui permettra aux Soudanais de se prononcer pour ou contre leur liberté. On attend à Berne le texte du règlement du référendum avant de prendre une décision définitive, mais, en principe nos autorités se sont déclarées d'accord d'envoyer des contrôleurs.

★ **La police a arrêté à Genève une jeune vendeuse travaillant dans une épicerie qui a reconnu avoir, depuis une année, prélevé diverses sommes dans la caisse, représentant quelque 600 fr., tandis que selon le propriétaire du magasin, le préjudice subi serait supérieur à 10,000 fr.**

dernière heure sportive

Au concours hippique international de Genève

M. Thiedemann remporte le prix de l'Arve, et le capitaine Martin celui du Léman

Le parcours du prix de l'Arve était semé de douze obstacles d'une hauteur maximum de 1 m. 40. Cinquante-sept concurrents ont pris le départ. Après plusieurs tours exécutés sans faute, M. Thiedemann a réalisé, en plus, le meilleur temps en 60"8. Miss Smythe s'est encore distinguée en remportant une belle quatrième place. Les résultats sont les suivants :

1. Thiedemann (Allemagne) sur «Meteor», en 60"8; 2. Jonquères d'Oriola (France) sur «Alibaba», en 62"3; 3. Buchwald (Allemagne) sur «Tabitha», en 63"1; 4. Miss Smythe (Angleterre) sur «Prince Hal», en 63"2.

La seconde partie du Prix du Léman a été disputée selon la formule de deux cavaliers en piste, chacun exécutant un parcours identique. La lutte a été acharnée et les résultats sont les suivants :

1. Martin (Espagne) sur «Brise-Brise», en 38"8; 2. Goyoaga (Espagne) sur «Toscani»; 3. Drago (Australie), sur «Dandy»; 4. ex-aequo: Thiedemann (Allemagne) sur «Dynamo».

FOOTBALL

A Berne, en match amical disputé devant 10,000 spectateurs, Torpedo, de Moscou, a battu Young Boys, Berne, par 4 buts à zéro. Mi-temps 1-0.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'épuration en Argentine

Les généraux Lucero et Molina
(proches collaborateurs de Peron)
sont arrêtés

Ils sont accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat

BUENOS-AIRES, 23 (A.F.P.). — Le ministre de l'armée a ordonné l'emprisonnement préventif des généraux Franklin Lucero et José Molina, ancien secrétaire d'Etat à la défense du gouvernement Peron.

Cette mesure a été prise à la demande du juge militaire, ces deux généraux étant accusés de délits contre la constitution et la sécurité de l'Etat.

L'armée contrôlera la régularité des prochaines élections

BUENOS-AIRES, 23 (A.F.P.). — Dans un message à la nation argentine, le président Aramburu a annoncé mardi soir l'établissement de nouvelles listes électorales qui seront soumises à la junte consultative puis aux partis. Le président a précisé que la régularité de la future consultation populaire sera garantie par l'armée.

Faisant allusion à la situation syndicale, le général Aramburu a exprimé la volonté du gouvernement de contribuer à la création d'une centrale ouvrière libre et indépendante des partis politiques. Il a indiqué qu'il ne permettra pas qu'il soit porté atteinte aux conquêtes sociales de la classe ouvrière.

Le nouveau ministre de la justice

BUENOS-AIRES, 23 (A.F.P.). — M. Laureano Landaburu a accepté le portefeuille de la justice, dont l'intérim était assuré par M. Eduardo Busso, ministre de l'intérieur.

Communiqués

Concert et spectacle populaires

Le chœur mixte ouvrier «L'Avenir» aura samedi sa soirée annuelle à la Paix.

La partie vocale du programme comprend les chœurs d'ensemble de la prochaine fête des chorales ouvrières de la Suisse romande.

La soirée sera complétée par une pièce de théâtre, une joyeuse comédie-bouffe en trois actes «La marraine de Charley».

Les amis de la société se retrouveront samedi soir à la Paix pour ce concert-spectacle populaire.

Jeunesses musicales

Fidèles à une tradition maintenant établie, les Jeunesses musicales de Neuchâtel, présentent vendredi 25 novembre, à la Salle des conférences, leur concert de jazz annuel, donné cette année par le Dixieland Jazz Group. Cette manifestation, par la qualité de ses interprètes : R. Court, H. Freivogel, R. Droz, J. Fleury, J. Bionda, R. Thevenor, titulaires de nombreux prix du Festival de jazz de Zurich 1955, suscitera un vif intérêt parmi les membres J. M. et les amis du jazz.

Brutale réponse anglaise au Premier soviétique

«Le discours de M. Boulganine (prononcé devant le parlement indien) n'est qu'un tissu d'hypocrisie»

Cherche-t-on à empêcher l'homme d'Etat russe à se rendre, l'an prochain, en Angleterre ?

LONDRES, 23. — Lundi dernier, MM. Boulganine et Khrouchtchev ont tous deux fait des déclarations devant le parlement indien, à la Nouvelle-Delhi. S'élevant contre l'existence de blocs militaires, ils ont qualifié de «menaçante» l'attitude des Occidentaux à Genève et prétendu que, refusant de reconnaître l'esprit de Genève, ils sont responsables de la division de l'Allemagne.

Ces propos ont vivement ému les milieux politiques britanniques qui se sont élevés avec une grande âpreté contre les allégations des hommes d'Etat soviétiques : un porte-parole du Foreign Office a en effet qualifié de «tissu d'hypocrisie» le discours du maréchal Boulganine. Le porte-parole du Foreign Office a ajouté : «Le fait qu'il existe une Allemagne divisée est exclusivement imputable à l'immixtion soviétique dans les affaires allemandes. Sans cette immixtion, il n'y aurait pas de régime Pankov. Si le maréchal Boulganine croit en toute sincérité que le problème de l'unité allemande peut être résolu en en laissant le soin aux Allemands, nous serions pleinement d'accord avec lui, mais le gouvernement britannique ne peut pas admettre que les gens de Pankov, qui n'ont reçu aucun mandat du peuple de la zone soviétique, opposent leur veto à la réunification de l'Allemagne.»

On s'interroge sur les raisons d'une mise au point si violente

On se demande pourquoi le Foreign Office a fait preuve d'une telle dureté. Le correspondant de Londres de la «Tribune de Genève» se fait l'écho de deux réponses possibles :

La première consiste à penser que la mise au point brutale du Foreign Office s'adresse avant tout à l'opinion allemande. Le gouvernement britannique s'est toujours appliqué à rendre bien clair que seuls l'obstination russe et le désir du Kremlin de conserver son emprise sur une Allemagne réunifiée empêcheraient de résoudre le problème allemand.

La déclaration du porte-parole du Foreign Office aurait précisément pour objet de mettre les choses au points une fois de plus. Il ne fallait pas laisser sans réponse immédiate et formelle les insinuations du maréchal Boulganine.

Cherche-t-on à empêcher MM. Boulganine et Khrouchtchev à se rendre en visite à Londres au printemps prochain ?

Une autre interprétation va plus loin encore. On se demande si, en prenant ce ton cassant, le gouvernement britannique n'a pas pour objectif de rendre impossible la visite que MM. Boulganine et Khrouchtchev ont l'intention de faire à Londres le printemps prochain.

Certains hauts fonctionnaires du Foreign Office craignent que des démonstrations d'amitié trop chaleureuses à l'endroit des leaders soviétiques, venant après l'échec de Genève, ne fassent en Allemagne mauvaise impression et n'encouragent ceux qui défendent une politique de contacts directs entre Bonn et Moscou.

Moscou cherche à créer une brèche dans la défense occidentale

LONDRES, 23. — *Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :*

En relation avec la visite du maréchal Boulganine et de M. Khrouchtchev en Inde, la presse londonienne soulève de nouveau l'idée de la création d'une zone d'Etats-tampons neutres et le principe de la neutralité.

L'idée de créer une ceinture neutre, écrit M. Sefton Delmer dans le «Daily Express», aurait sa valeur à la condition que cette ceinture d'Etats neutres comprît aussi des régions sous domination soviétique et ne soit pas seulement un moyen pour neutraliser le système de sécurité occidental.

Or, c'est précisément ce qui est en train de se faire. Pendant le séjour de MM. Boulganine et Khrouchtchev en Inde, une conférence d'extrême importance s'est ouverte au Kremlin. Celle-ci vise à neutraliser la Yougoslavie et la Grèce et, ainsi à ouvrir une brèche dans la ceinture de sécurité occidentale.

L'Albanie serait neutralisée en compensation sur le modèle de l'Autriche.

EN FRANCE, un appareil à réaction de la marine américaine s'est écrasé lundi dernier sur un porte-avions de la 6me flotte au large de Cannes. Six matelots américains ont été tués et deux autres blessés.

AUX FEROE, la municipalité de Klaksvig a demandé au gouvernement danois de rapatrier le bateau de guerre et les policiers qu'il avait envoyés dans l'île. Cependant deux attentats risquent de priver ce projet de toute valeur.

FORMIDABLE EXPLOSION ATOMIQUE EN RUSSIE

Selon les Américains sa puissance correspond à plusieurs millions de tonnes de TNT

WASHINGTON, 24 (A.F.P.). — L'U.R.S.S. a procédé à la plus forte explosion nucléaire qui ait eu lieu jusqu'à présent sur son territoire, a annoncé, hier soir, la commission de l'énergie atomique.

La force de l'explosion, a-t-elle précisé, correspond à celle de plusieurs millions de tonnes de trinitrotoluène. La puissance de cette déflagration indique qu'il s'agit d'une bombe à hydrogène.

Selon la commission de l'énergie atomique, cet essai indique «un effort de plus en plus intensif de la part du gouvernement soviétique pour développer son potentiel d'armes nucléaires».

Londres confirme le fait

LONDRES, 24 (A.F.P.). — Le ministère de la défense britannique annonce à son tour que l'U.R.S.S. a fait exploser, il y a quelques jours, une bombe nucléaire à titre expérimental.

Le ministère précise que cette bombe est la plus grosse que les Soviets aient jamais fait exploser.

Inondations catastrophiques en Colombie

20,000 personnes sans abri

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

15.000 enfants malades

Selon certaines informations, quinze mille enfants groupés dans un poste de secours sont gravement malades. Plus de cent embarcations se trouvent dans les régions inondées pour participer aux opérations de sauvetage. Plusieurs milliers de familles sinistrées sont arrivées à Barranquilla dans un complet dénuement.

La Croix-Rouge et l'armée ont organisé dans cette ville des centres d'accueil.

Pluies torrentielles dans le sud de l'Espagne

ALGESIRAS, 23 (A.F.P.). — Mille cinq cents personnes sont sans abri à San Roque, au nord d'Algésiras, à la suite des inondations provoquées par les pluies torrentielles de ces dernières 48 heures.

Grossi par l'averse, le Rio Guadia est sorti de son lit et a submergé toute la campagne de la région de San Roque et de La Linea de la Conception. La route reliant Algésiras à La Linea est sous l'eau en plusieurs points et la circulation est devenue dangereuse.

Jusqu'à présent, on ne déplore aucune victime, mais les pertes sont considérables.

Au Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les vieillards n'y verront-ils pas malgré tout une autre forme d'assistance? Psychologiquement, il faut faire attention. Dans le même immeuble des vieux recevront l'aide complémentaire et les autres l'assistance. Cela suscitera un malaise. Enfin, il faut noter qu'il est encore un nombre considérable de vieillards qui ne connaissent pas encore les dispositions en vigueur.

Dernière remarque : si la nouveauté qu'implique la fixation d'un minimum est intéressante, prenons garde que cette notion ne devienne un corset qui empêche tout progrès ultérieur.

M. *A. Cuche* (lib.) propose de supprimer les zones mi-urbaines car à la campagne les conditions ne sont pas meilleures qu'en ville.

M. *Faessler* (p.p.n.) apporte l'appui de son groupe. Lui aussi est d'accord pour qu'on n'insiste pas trop sur les notions d'assistance et d'aide sociale.

M. *A. Sandoz*, chef du département de l'industrie, se déclare heureux de l'accueil unanime et favorable réservé au projet, qui, effectivement, ne doit pas être renvoyé à une commission pour qu'il n'y ait pas, dans une question de ce genre, de solution de continuité.

Nous sommes en présence ici d'un projet à la fois technique et social ; technique parce qu'il résout certaines questions pratiques qui n'avaient pas encore trouvé de solution ; social parce qu'il étend l'aide à la vieillesse à tous ceux qui en ont besoin.

Quant au minimum vital dont on a parlé ici, il serait évidemment souhaitable que, par la suite, il pût être relevé. Mais il a fallu tenir compte des circonstances actuelles et l'orateur justifie les normes. Quant aux conséquences financières, les charges nouvelles seront d'environ 300.000 fr. pour le canton et de 350.000 fr. pour les cantons confédérés. Par contre, les communes seront allégées d'une somme de 60.000 francs.

M. *Piaget* (rad.) estime que des chiffres précis devraient être donnés dans le rapport afin que les conséquences financières du projet soient clairement établies. Il regrette que les précisions sur ce point important ne soient pas suffisantes. Il partage, par ailleurs, l'opinion de M. Cuche sur la suppression des zones.

La loi, dans son ensemble, est acceptée à l'unanimité. Elle sera soumise au vote du peuple, car il s'agit d'une dépense supérieure à 200,000 fr.

Allocations d'automne et traitement des fonctionnaires

Une motion radicale

M. *Emile Losey* (rad.) développe une motion munie de la clause d'urgence dans laquelle il considère qu'étant donné l'évolution du coût de la vie, l'octroi d'allocations d'automne aux titulaires de fonctions publiques est nécessaire. La Confédération et le canton de Vaud, en particulier, ont fait un effort dans le domaine des traitements. Le motionnaire aurait voulu que cette allocation tienne compte des responsabilités. Mais dès l'instant où l'on considère qu'il s'agit d'une allocation uniforme, il faut renoncer à ce postulat. M. Losey démontre aussi combien à divers égards l'index du coût de la vie est arbitraire. Pour l'alimentation, notamment, il est de 90,8 % et, selon le professeur Erard, il est même de 112 %. Par ailleurs, il ne tient aucun compte des charges sociales et fiscales. D'un point de vue général, il convient de considérer que le personnel de l'Etat doit être de qualité. Donc, il faut bien le rétribuer.

Apparition d'un décret gouvernemental

M. *Edm. Guinand* ne pensait pas que la question reviendrait sur le tapis si rapidement, quand fut votée, il y a quatre ans, la nouvelle loi sur les traitements. Le chef du département des finances parle aussi de l'évolution de l'indice qui est actuellement 173,4 %. Il aura atteint cette année une hausse de 1,55 %. Cette augmentation est trop faible pour permettre au Conseil d'Etat d'envisager légalement une modification. Par contre, le Grand Conseil peut prendre ses responsabilités. Au gouvernement, on s'est posé le problème: on a décidé de prévoir l'an prochain un projet général de revalorisation de la fonction. Pour l'heure, l'Etat propose une formule très simple: une allocation d'automne de 150 fr. pour les mariés, 120 fr. pour les célibataires et 10 fr. par enfants. Total de la dépense : 190.000 fr.

Une motion libérale...

M. *Bl. Clerc* (lib.), dans une motion munie aussi de la clause d'urgence, remarque que la loi de 1951 sur les traitements votée par le peuple est rigide et qu'on ne peut s'en écarter. Il faut assouplir le régime. Actuellement, la règle subordonne l'adaptation des traitements des titulaires de fonctions publiques à une variation de 5 points de l'indice du coût de la vie. Ces 5 points doivent être remplacés par un chiffre inférieur.

Ce système est mieux venu que celui proposé dans la motion radicale, laquelle ne fait état que d'un cadeau de fin d'année au personnel de l'Etat. Celui-ci a le droit d'être considéré autrement et de manière plus digne. Les variations du coût de la vie doivent exercer une répercussion plus sensible sur les traitements. Par ailleurs, l'évolution des conditions d'existence d'un fonctionnaire doit être considérée. Un jeune professeur, un jeune magistrat peuvent se contenter d'un traitement de début. Par la suite, la marge doit être plus considérable qu'elle ne l'est actuellement.

... et une motion socialiste

Une motion *L. de Meuron* (soc.) invite, elle aussi, le Conseil d'Etat à entreprendre sans délai l'étude de la revalorisation des traitements du personnel cantonal. L'orateur trouve intéressante la proposition Bl. Clerc, parce qu'elle touche déjà au fond du problème.

Discussion nourrie

M. *Losey* (rad) précise que son groupe également est partisan d'une revalorisation d'ensemble, mais qu'il entend faire un premier pas par une allocation d'automne.

M. *L. Huguenin* (rad.) évoque notamment le cas du corps enseignant du Technicum qui n'a pas d'allocation de résidence.

M. *H. Guye* (soc.) demande qu'on n'oublie pas les retraités.

M. *Steiger* (p.o.p.) approuve la motion de Meuron. La proposition du gouvernement répondant à la motion radicale est un palliatif. Quant à la motion Bl. Clerc, qui prévoit un automatisme plus fréquent dans la réadaptation, elle est parfaitement compatible avec les autres propositions. Il faut accepter toutes les motions.

C'est aussi le point de vue de M. *Liniger* (soc.) : la motion Clerc n'est pas exclusive des autres, comme le croit son auteur. Il est bien évident aussi que le cas des retraités est envisagé.

M. *Bl. Clerc* (lib.) explique pourquoi à son avis sa motion est exclusive de celle des radicaux. Il ne faut pas compromettre la cause de la fonction publique devant l'opinion. Des ouvriers, des agriculteurs, des viticulteurs s'étonneront de l'octroi d'une allocation immédiate, qui est en contradiction avec les bases légales actuelles. Par la suite, un projet de revalorisation risque de subir devant le peuple le mécompte essuyé naguère.

Pour M. *Cuche* (lib.), effectivement, les agriculteurs qui, eux, ne voient pas leurs produits «revalorisés», risquent de s'abstenir au vote.

M. *Jaquet* (soc.) est étonné de cette opposition qu'on suscite entre travailleurs.

M. *L. Huguenin* (rad.) constate que si l'on adoptait la proposition Clerc, celle-ci n'aurait aucun effet pratique pour l'instant. Or, ce qu'il faut, c'est une augmentation immédiate.

M. *J. Béguin* (p.p.n.) s'insurge contre le fait qu'on ait prétendu que la situation de l'agriculture s'était considérablement améliorée.

M. *A. Corswant* (p.o.p.) souligne que l'intérêt des paysans est commandé par celui des autres travailleurs. Si ceux-ci ont des salaires suffisants, les produits de l'agriculture en bénéficieront.

M. *Chatelain* (soc.) demande qu'on fasse preuve d'autant de sollicitude pour l'ouvrier que pour les fonctionnaires.

M. *H. Borel* (soc.) n'a pas attendu le P.O.P. pour défendre la classe ouvrière.

M. *G. Piaget* (rad.) rappelle que le sort des ouvriers est examiné de façon permanente par des organes professionnels compétents.

M. *Sauser* (p.p.n.) pense que, dans l'intérêt même des fonctionnaires, on devrait se rallier à l'opinion de M. Bl. Clerc.

M. *F. Bourquin* (soc.), représentant des ouvriers de l'industrie privée, estime que ceux-ci soutiendront les revendications des fonctionnaires, dont ils se sentent solidaires.

M. *Edm. Guinand* accepte, au nom du gouvernement, la motion Losey et, pour étude, les motions Clerc et de Meuron.

Les votes

La motion Losey est acceptée par 70 voix contre 5.

La motion Clerc est prise en considération à l'unanimité (87 voix).

La motion de Meuron l'est par 84 voix sans opposition également.

Le Conseil d'Etat présente alors, en réponse à la motion Losey, le projet de décret d'allocation d'automne aux titulaires de fonctions publiques pour 1955, dont a parlé M. Edm. Guinand.

Conformément au règlement, l'assemblée décide la discussion immédiate par 62 voix contre 8. Le texte du décret est distribué et voté séance tenante. Il est accepté par 69 voix contre 4.

Un postulat Liniger demande au Conseil d'Etat d'étudier des mesures semblables en faveur des retraités. Il est accepté par 68 voix.

M. *H. Jaquet* (soc.) réclame l'urgence pour sa motion demandant la suppression du référendum financier. Elle lui est accordée par 47 voix contre 26.

Subsides à l'Université populaire

L'Université populaire a bien démarré, constate M. *F. Bourquin* (soc.), mais elle a des frais. Un subside est nécessaire. Il faut accorder celui que propose le Conseil d'Etat (Pour 1955, 7500 fr. au maximum et pour 1956 10,000 fr. au maximum).

M. *M. Favre* (rad.) rappelle que l'initiative est partie des jeunes radicaux qui ont fait appel à tous les milieux du canton.

M. *Maleus* (soc.) voudrait que la somme versée chaque année par l'Etat fût égale à celle versée par les communes.

M. *Ch. Borel* (lib.) note que son groupe se réjouit de la réussite de cette institution.

M. *Steiger* (p.o.p.) est du même avis. Une seule remarque : les cours ne devraient pas être donnés seulement «ex cathedra», mais doivent avoir pour but d'établir un contact humain.

M. *Clottu* salue cette unanimité comme il est heureux de l'écho rencontré par cette université populaire. Puisse l'élan être toujours aussi manifeste dans notre population ! L'amendement Maleus peut être accepté, car il répond bien aux intentions du Conseil d'Etat.

Le décret est adopté sous cette forme à l'unanimité.

Séance levée à 13 h. 10. Session close.

DOUCES MAIS OBSTINÉES

Les plantes qui composent le Thé Franklin agissent avec douceur, mais fermeté sur vos intestins. En supprimant la constipation, il élimine en même temps les malaises qui l'accompagnent. Toutes pharmacies et drogueries. Fr. 1.50 et Fr. 2.50 le paquet.

AVIS TARDIFS

Temple des Valangines
GROUPE D'HOMMES
jeudi 24 novembre, à 20 h. 15
La terre appartient à l'Eternel, le problème de la spéculation foncière
par M. Jean-Richard, ingénieur à Berne
Pressante invitation à chacun

Institut Richème
Samedi 26 novembre
SOIRÉE DANSANTE
de 20 à 24 heures

Ce soir, dès 20 heures
au Cercle libéral
LOTO
de la société GYM-HOMMES

SUFFRAGE FÉMININ
Nos institutions politiques et judiciaires
LE CANTON
Conférence
donnée par M. Maurice Favre, député,
CE SOIR, au Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac 17, à 20 h. 30
Séance publique Entrée libre

Nous engageons encore quelques
PERSONNES
capables, pour le service de vente et d'emballage en décembre. Se présenter le matin entre 8 h. 30 et 9 h. 30.
Schinz NEUCHATEL

TOURING-CLUB SUISSE
Ce soir à 20 h. 30
à la SALLE DES CONFÉRENCES
DÉCOUVERTE DE FLORENCE
Conférence de M. Charly GUYOT, recteur de l'Université de Neuchâtel
FILM EN COULEURS ET CLICHÉS

Chaumont et Golf Hôtel
Bondelles du lac de Neuchâtel fumées
... un délice !
TÉLÉPHONE : 7 81 15

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Notre vignoble aura une « ambassade » à Bâle

Il vient de s'ouvrir, à Bâle, un restaurant neuchâtelois. Cet établissement a été fondé par quelques encaveurs de notre pays et il a pour but de mieux faire connaître, en dehors des frontières cantonales, les meilleurs produits de notre vignoble. Nous souhaitons plein succès à cette initiative.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Politesse législative !

Au moment où nos députés terminaient la récente session, il nous est tombé sous les yeux une convocation adressée aux membres du corps législatif en 1831. On y mettait les formes. Lisez plutôt :

Monsieur,

L'assemblée du corps législatif a été fixée au jeudi 15 septembre courant et comme vous êtes député de l'arrondissement de Gorgier, vous êtes invité à vous rencontrer le dit jour à 8 heures du matin au château de Neuchâtel.

En attendant nous vous assurons que nous sommes, Monsieur,
votre bien affectionné.

Le président du Conseil d'Etat
SANDOZ-ROLLIN.

Costume en noir, sans manteau ni épée, chapeau rond ou à trois coins !

Après une si tendre invitation, les députés de ce temps devaient être tout sucre et miel !

Çà vaudrait peut-être la peine de reprendre les vieilles formules : « Votre bien affectionné » !

Avis aux présidents d'aujourd'hui !

NEMO.

A la Salle des conférences

Terre valaisanne

Invité par la Société suisse des commerçants, M. Roland Muller a présenté quatre de ses films tournés en Valais, ayant obtenu deux premiers prix au Festival international de Cannes.

Le Valais : terre de contrastes où riches vergers et glaces éternelles, stations de villégiature et mazots perdus ont leur cachet particulier.

M. Roland Muller a trouvé une formule inédite de présenter le canton qui lui est cher : le parcourir en même temps qu'une goutte d'eau du Rhône. Se détachant des glaciers, elle nous montre les beautés des hautes cimes avant de former, avec ses sœurs, un mince filet qui se fraye un passage entre des touffes de fleurs sauvages superbement filmées. Que d'heures de patience et d'attente représentent les scènes d'un groupe de bouquetins se détachant sur un ciel sombre ou le repas d'un aigle royal déchiquetant sa proie !

Dans ce décor grandiose, le ruisselet devenu rivière atteint un hameau « première étape de son asservissement ». Il doit nourrir le montagnard en tournant les roues de son moulin. Le seigle, coupé et battu à la main, est transformé sur place en pains plats et ronds. Les terrains fertiles sont rares, aussi la moindre parcelle, aussi abrupte soit-elle, reçoit sa ration de semences. Pendant que l'eau fait son devoir, nous participons à une procession puis à une fête villageoise, où une raclette est servie, accompagnée d'un liquide cher aux Valaisans mais n'ayant aucun rapport avec celui que nous suivons et qui a déjà gagné les premiers villages de la haute vallée en même temps que les troupeaux descendant de l'alpage.

La rivière se sent heureuse de folâtrer dans d'innombrables bisses avant d'atteindre le lac alpin, rendez-vous d'estivants. L'eau, coquette, se fait d'un bleu transparent dans lequel se mirent les hauts sommets. Ayant joué à la grande dame, elle y prend goût et c'est majestueusement qu'elle prend possession du fond de la vallée. Ses rives sont déboisées, labourées, transformées en vergers et en jardins d'où, après un travail incessant, des vagons de fruits et de légumes partiront pour les quatre coins du pays.

Le Rhône a rempli son rôle : les mazots sans âge, serrés frileusement les uns contre les autres, les villages isolés, les stations élégantes et les villes historiques, tous ont puisé dans ses eaux pour assurer leur existence. Superbe, le Rhône quitte le Valais entre une double rangée de peupliers au garde-à-vous, digne haie d'honneur.

~~~

Des actualités retraçant les fêtes cantonales, une chanson filmée « Complainte valaisanne » montrant la vie rude menée par les femmes et « L'homme de la montagne » bande qui ouvre les portes des mazots dans lesquels, pendant les longues soirées d'hiver les hommes travaillent le bois tandis que leurs femmes tournent le rouet ou le métier à tisser, tous les films présentés sont d'une rare beauté. Si la musique est parfois monotone, les prises de vues et les couleurs sont parfaites. Bien que cinéaste amateur, M. Roland Muller a « pris » le Valais avec une vraie maîtrise, sachant s'arrêter à des détails captivants ou, contraste, étaler sur tout l'écran des vergers en fleurs ou un cirque de montagnes d'une imposante beauté.

RWS.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 8me page.

Naissances

Rose-Marie et Françoise THIÉBAUD
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,

Jean - Yves

le 23 novembre

Maternité, Neuchâtel — Bôle

Un fort tremblement de terre enregistré par l'Observatoire

Un assez violent tremblement de terre a été enregistré hier matin vers 7 heures 28' 02 par le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel. Le foyer se situe probablement dans le massif des Diablerets à une grande profondeur.

Une nouvelle secousse plus faible s'est produite à 7 h. 39 ; elle ne semble pas provenir de la même région, son épicentre se situant en Haute-Saône, en France.

Ce tremblement de terre a été ressenti dans la plus grande partie de la Suisse.

Les cours de l'Institut suisse de police

Durant la journée de mercredi, les participants romands ont suivi la deuxième partie du cours théorique et pratique sur la circulation et, l'après-midi, ont entendu un exposé de M. André Leyvraz, commissaire de police à Genève, sur « Devoirs et protection du policier dans ses interventions ».

Quant aux policiers alémaniques, ils suivirent le matin un cours sur la psychologie et le témoignage de l'enfant, donné par le Dr A. Weber, médecin à l'hôpital des enfants de Zurich. L'après-midi, le conseiller d'Etat Reich, de Zurich, chef du département de justice, parla de la notion de « situation personnelle » au sens des art. 63 et suivants du code pénal suisse, et M. W. Früh, commandant de police, à Zurich, fit un exposé sur l'établissement du certificat de bonnes mœurs.

VIGNOBLE

BOUDRY

Tribunal correctionnel

(c) Au cours de l'audience préliminaire du tribunal correctionnel, le prévenu R. M. a reconnu avoir volé la somme de 2500 fr. à Bevaix. Le tirage au sort a désigné les jurés suivants pour cette affaire : M. Charles Dubois, de Peseux, et M. Jules Dubois, de Bôle.

Tribunal de police

L'audience hebdomadaire du tribunal de police du district de Boudry a eu lieu mercredi matin sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Roger Richard, fonctionnant en qualité de greffier.

C. B. et J. R. sont condamnés pour scandale public : le premier à 5 jours, le second à 3 jours d'emprisonnement. Tous deux sont condamnés avec sursis pendant deux ans et chacun d'eux payera 5 fr. de frais.

P.-A. B. qui, ayant commis une infraction à la loi sur la circulation, s'est permis d'injurier les agents, est condamné par défaut à 50 fr. d'amende.

E. M., qui a circulé en automobile sans être en possession du permis payera 25 fr. d'amende et 7 fr. 50 de frais.

J. B. et P. B. qui, en leur qualité de chefs responsables de leur entreprise, n'ont pas obtempéré à l'ordre qui leur avait été donné en 1949 déjà de construire un vestiaire et n'ont pas demandé au département compétent l'autorisation de faire faire des heures supplémentaires à leurs ouvriers, payeront chacun 40 fr. d'amende et 5 fr. 50 de frais.

Les deux chasseurs qui, avant l'ouverture de la chasse ont été découverts par des amoureux alors qu'ils avaient été chercher un chevreuil que l'un d'eux avait tué et caché sous les feuilles dans la forêt, ont comparu devant le tribunal. Leur voiture ayant stationné tous feux éteints à Praz, près d'une maison ayant une ampoule extérieure allumée, que les chasseurs ont considérée comme un éclairage public, le tribunal les fait bénéficier du doute quant au fait d'avoir laisser leur véhicule non éclairé. Par contre le délit de chasse n'étant pas contesté, ils payeront chacun 200 fr. d'amende et 42 fr. 10 de frais.

Une affaire se termine par un arrangement, une autre, faute de preuves, par une libération. Un pompier qui n'a pas fait les exercices mais s'était excusé est également libéré.

J.-P. G. est prévenu d'avoir circulé en automobile étant en état d'ivresse, ce qu'il conteste formellement. En sortant d'un café de Colombier, il a heurté un mur avec sa voiture parce qu'ayant mis la mauvaise vitesse, le moteur a calé et l'automobile a reculé. On a fait subir à J.-P. G. un examen médical et une prise de sang. Les témoins de moralité donnent de bons témoignages.

Le jugement est remis à huitaine.

HAUTERIVE

Commission scolaire

(c) Réunie mardi, sous la présidence de M. Roger Aeschimann, la commission scolaire a pris les décisions suivantes :

La fête de Noël de l'école, qui est un peu la fête de tout le village, aura lieu mercredi soir 21 décembre.

Les vacances de fin d'année auront lieu à partir du vendredi 23 décembre et la rentrée s'effectuera le 9 janvier.

Pour remplacer la gymnastique et les sports en hiver, les élèves auxquels les parents permettent l'exercice du patin se rendront quelquefois, sous la surveillance d'un maître, à la patinoire de Monruz, tandis que les autres iront en classe ou en promenade quand le temps le permettra.

A une demande d'autorisation, formulée par le maître de la classe supérieure, d'aller pendant l'hiver visiter quelques établissements industriels de la région et les musées, la commission répond favorablement en recommandant ces visites instructives.

Enfin, il est pris acte que des cours de travaux manuels sur carton pourront être donnés aux garçons de chaque classe durant les mois d'hiver grâce à l'aide financière fournie par la commune.

Une campagne de récupération du papier pour l'achat de matières premières indispensables à l'école va être entreprise incessamment par les élèves dans toutes les maisons du village.

AUVERNIER

Après un accident

Des nouvelles prises à l'hôpital des Cadolles où il est soigné, il se confirme que M. Raymond Lavoyer, victime d'une chute de scooter, mardi soir, souffre d'une fracture du crâne. Il a toute sa connaissance. Son état est satisfaisant.

GORGIER

Un motocycliste se jette contre un camion

Hier après-midi, à 13 h. 30, un camion argovien, conduit par M. H. L., quittait sa place de stationnement et s'engageait sur la route cantonale, à Gorgier, lorsque survenait, en sens inverse, un motocycliste fribourgeois, M. C. B. Perdant la maîtrise de son véhicule, ce dernier se jeta contre l'avant du camion, et fut relevé avec une jambe fracturée et diverses contusions.

Les deux véhicules ont subi quelques dégâts.

PESEUX

A la Société pédagogique neuchâteloise

(c) Samedi, la Société pédagogique neuchâteloise a tenu ses assises trisannuelles à la grande salle de Peseux.

On y a noté la présence du conseiller d'Etat G. Clottu, chef du département de l'instruction publique, entouré de ses trois inspecteurs, ainsi que de son premier secrétaire, M. Evard.

A 8 h. 15 déjà les membres de la section des travaux manuels et de réforme scolaire siégaient sous la présidence de M. Paul Perret.

L'assemblée générale fut ouverte par un chant des classes primaires supérieures de Peseux, sous la direction de M. Victor Guye, instituteur, puis l'on passa à l'ordre du jour, au terme duquel M. Willy Zwahlen, instituteur à la Chaux-de-Fonds, qui présidait aux destinées du groupement depuis 6 ans et avait demandé d'être déchargé de ses fonctions, fut remplacé par M. Roger Hugli, de Colombier.

Un entracte permit aux autorités communales d'offrir un vin d'honneur. Les participants entendirent ensuite un brillant exposé de M. Emmanuel Beau-de-Loménie, philosophe français, sur « L'histoire et la formation de la société dirigeante dans la France contemporaine ».

Un déjeuner réunit, à Auvernier, tous les membres de la société, repas au cours duquel d'aimables paroles furent dites par M. A. Neuenschwander, président de la Société pédogagique romande, ainsi que par M. Eric DuBois, délégué du Conseil communal de Peseux.

L'après-midi, la société se rendit à Colombier et y visita le Musée des indiennes, sous la conduite de M. Maurice Jeanneret, ainsi que le Musée des armes, où M. Jacques Béguin fit un très intéressant commentaire.

Réunion d'évangélisation

Le comité de la Société de la Croix-Bleue de la Côte a organisé trois réunions d'évangélisation, dimanche, lundi et mardi, à la chapelle morave. Introduits par le président, les orateurs MM. Gaston Rosselet et Marcel Perrin ont traité un sujet général divisé en trois parties : « Le Dieu de Jésus-Christ ; comment le connaître ?», « Jésus et l'homme », « Jésus et le pécheur ».

Ces manifestations ont été agrémentées par le concours du chœur mixte de la Croix-Bleue de Corcelles-Cormondrèche et Peseux.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Subsides cantonaux en faveur de l'hôpital et des homes

(c) Le Grand Conseil bernois a accordé à l'hôpital de district un subside de 38,116 fr.

La municipalité transforme l'aile ouest de l'ancien hôpital du Pasquart et restaure son home d'enfants à Gstaad. Le Grand Conseil lui a alloué des subventions de 20 % des frais d'aménagement, soit respectivement 79,600 fr. et 35,944 fr.

La Quinzaine gastronomique

(c) La Quinzaine gastronomique de Bienne est devenue une tradition. Elle a été ouverte samedi et, chaque jour, jusqu'au 4 décembre, les hôtels et les restaurants qui y participent prépareront une spécialité de la cuisine française.

Cycliste contre motocycliste

(c) Une collision s'est produite hier après-midi à 13 h. 15 à la rue de Nidau entre un cycliste et un motocycliste. Le premier, M. Georges Eicher, assez grièvement blessé, souffre d'une fracture de la mâchoire inférieure. Le motocycliste a été plus légèrement atteint. Tous deux ont été hospitalisés à Beaumont.

L'ancienne Aar empoisonnée

(c) Une entreprise industrielle ayant déversé des eaux usées et polluées dans l'ancien cours de l'Aar, il en résulta un anéantissement complet des poissons dans la région de Lyss, de même que des 15.000 alevins de truites de l'établissement de pisciculture Steiner, à Studen. Les dégâts s'élèveraient à 7000 ou 8000 fr. Une enquête est en cours.

YVERDON

Renversé par une auto

(c) Hier à 16 heures, un cycliste de la ville qui descendait de son véhicule dans l'étroit goulet qui sépare le temple et un grand magasin, a été happé par une automobile bâloise. Projeté à terre, le cycliste a été blessé au pied droit. Un médecin lui a prodigué des soins et l'ambulance de la police l'a conduit à l'hôpital d'Yverdon aux fins d'y être radiographié.

BELMONT s/YVERDON

Tombé d'un char

(c) M. John Miéville, âgé de 50 ans, domestique de campagne chez M. Henri Henrioud, est tombé d'un char, hier, et s'est blessé à la tête. Il a été transféré à l'hôpital cantonal à Lausanne pour y recevoir les soins que son état nécessitait.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEYS

Concert annuel des accordéonistes

(c) Le club des accordéonistes « La Pervenche » a donné samedi dernier son concert annuel, sous la direction de M. Hermann Steiger.

C'est toujours avec une certaine appréhension que les sociétés du village organisent des manifestations. Depuis quelques années, le public déserte peu à peu les spectacles villageois pour aller en ville, mais pour cette fois, la salle était bien remplie.

Le programme musical comprenait des marches, tyrolienne, tangos bien exécutés, auxquels le public ne ménagea pas ses applaudissements.

Pour la partie théâtrale, des amateurs ont monté une comédie en 3 actes de Grégoire Leclos et Pierre Dumaine : « La Maîtresse des Ormeaux », pièce réaliste qui montre quelles situations tragiques l'abandon de son enfant à l'assistance publique peut engendrer.

Tous les acteurs sont à féliciter et à remercier, de leur jeu et du temps qu'ils consacrent au théâtre amateur. Il y a parmi eux des talents qu'il faut développer, soutenir ; il faut aussi encourager ceux qui entreprennent et organisent des soirées villageoises si l'on ne veut pas, à bref délai, voir la disparition des sociétés de village.

JURA BERNOIS

LES POMMERATS

Un nouveau bâtiment scolaire

(sp) L'assemblée communale des Pommerats a décidé de donner une suite favorable à la requête des habitants de Malnuit et environs demandant la construction d'un bâtiment scolaire.

PLEIGNE

L'eau manque dans le village

(sp) Une grave disette d'eau sévit à Pleigne. Depuis des semaines, la distribution du précieux liquide est limitée à deux heures par jour. Et cela à la veille de l'hiver, de la neige et du gel.

PÉRY-REUCHENETTE

Assemblée générale de la Fédération jurassienne des communes bourgeoises

(sp) La Fédération jurassienne des communes bourgeoises a tenu sa 8me assemblée annuelle à Péry-Reuchenette, sous la présidence de M. J. Gressot, préfet de Porrentruy. Plus de 140 délégués y ont participé.

L'assemblée a élu à la vice-présidence de la Fédération M. Reynold Saunier, de Tavannes, et a nommé comme nouveau membre du comité M. Jean Botteron, de la Neuveville. Elle a désigné Glovelier comme lieu de l'assemblée générale de 1956.

Trois communes ont été reçues dans l'association : Saint-Imier, Sonceboz et Soubey. Le nombre des adhérents est ainsi porté à 33 sur 40 communes bourgeoises jurassiennes existantes. L'effort du comité redoublera pour que les sept communes non affiliées entrent également dans la Fédération.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

La foire de la Saint-Martin

(c) Sur les douze foires de Payerne, celle de la Saint-Martin est sans doute la plus fréquentée de l'année. Les campagnards, patrons, filles et garçons, accourent de toute part. Malgré la forte bise, beaucoup de monde s'est rendu à Payerne : les magasins, les pintes, les forains, les rôtisseurs de châtaignes et de saucisses grillées, tous ont bien travaillé.

Sur le champ de foire, peu de gros bétail, la température glaciale ne permettant pas l'exposition en plein air des belles vaches laitières. Les prix se maintiennent élevés ; les bonnes vaches laitières, 2400 fr., les génisses portantes, 1800 à 2000 francs.

Plus de mille gorets de six semaines à trois mois se sont vendus, sans hausse de prix. Les porcs de six à huit semaines ont été payés de 130 à 140 fr. la paire, ceux de dix semaines, 160 fr. la paire, les porcs de trois à quatre mois, 140 à 160 fr. pièce.

GRANGES-MARNAND

Un ouvrier a une jambe cassée par une masse de terre de 300 kg.

M. Robert Jolliet, âgé de 52 ans, marié, domicilié à Murist, procédait lundi à des travaux de canalisation dans la région de Granges-Marnand (Vaud), quand il reçut sur le corps une masse de terre gelée de 300 kg. dont le poids lui cassa la jambe droite.

M. Jolliet a été conduit à l'hôpital de la Broye, à Estavayer-le-Lac.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 novembre. Température : Moyenne : 2,1 ; min. : — 3,3 ; max. : 5,1. Baromètre : Moyenne : 724,9. Vent dominant : Direction : sud-sud-ouest ; force, faible depuis 12 h. 15. Etat du ciel : variable.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)

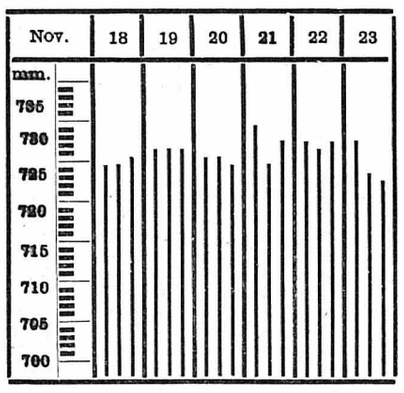

Niveau du lac, du 22 nov., à 7 h.: 428.93
Niveau du lac, du 23 nov., à 7 h. : 428.92

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : Très nuageux à couvert. Quelques pluies surtout dans le nord-est de la Suisse. Sur le Plateau vent d'ouest modéré. Dans les Alpes fort vent du nord-ouest et quelques chutes de neige. Baisse de la température en montagne, légère hausse en plaine.

Sud des Alpes et Engadine : nuageux. Précipitations possibles surtout en Engadine. Vent du secteur nord à est fraîchissant.

En cas de deuil
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, rue du Temple-Neuf
exécutera selon vos désirs et dans le plus bref délai
vos lettres de faire-part
Un seul manuscrit suffit pour la composition de l'avis mortuaire dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » et pour celle des faire-part de deuil.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Intoxiqués par les gaz

(c) Hier matin, à 6 heures, un locataire de l'immeuble Collège 52, a été intoxiqué par des gaz provenant d'un fourneau dont la bascule était demeurée fermée pendant la nuit. La victime, âgée de 35 ans, a été transportée à l'hôpital ; son état n'est heureusement pas alarmant.

Un accident du même genre s'était déjà produit, lundi matin, dans un immeuble de la rue des Combettes où les trois membres d'une même famille ont été incommodés par des émanations de gaz.

LA SAGNE

Chronique villageoise

(c) Depuis une quinzaine de jours, notre cité jouit d'un temps exceptionnel. Le soleil réchauffe le gel de la nuit, facilitant ainsi la terminaison des travaux d'automne. Dernièrement, profitant d'une de ces belles journées, nos vieux de l'hospice sont allés en autocar jusqu'au lac des Taillères et aux Brenets où une collation leur fut servie. Le retour s'effectua par la Chaux-de-Fonds et nos vieillards ont été émerveillés en voyant tous les bâtiments construits dernièrement.

L'Union des paysans organisait, il y a huit jours, son concert annuel à la grande salle avec le concours de yodleurs et d'un orchestre champêtre. Une salle comble, une belle ambiance récompensèrent leurs peines, et la soirée familière qui suivit permit à jeunes et vieux de danser jusqu'au matin.

Samedi dernier, c'était le Ski-club qui offrait à la population un spectacle de grand choix avec le concours de la société de musique « L'Espérance ». Une pièce théâtrale, d'après le roman de Victor Hugo « Les misérables » prouva que les jeunes du village ont de jolis dons d'acteurs. Ils furent applaudis comme il se devait.

Actuellement, dans les rues, on peut entendre le ronflement de deux battoirs qui passent d'une ferme à l'autre ; la récolte est bonne cette année, malgré le mauvais été.

Dans nos forêts, la cognée des bûcherons se fait entendre et les coupes de bois affluent de part et d'autre.

Je vous laisse ma paix, que votre cœur ne se trouble point.

Madame Henri Renaud, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et parent

Monsieur Henri RENAUD

enlevé subitement à leur affection, à l'âge de 75 ans.

Saules, le 22 novembre 1955.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 25 novembre 1955, à 14 heures, à Fenin.

Départ de Saules à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les officiers, sous-officiers et soldats de l'ancien Rgt. fr. car. 45 font part du décès du

capitaine-aumônier

Paul BERTHOUD

pasteur à Vernier (Genève)

Le capitaine Berthoud restera dans leur souvenir un exemple de bonté et de dévouement qui ne ménageait aucune de ses peines pour le bien-être de la troupe, en particulier pendant les périodes de service actif.

Seyon 23 Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04

Madame Gottlieb Scheidegger-Nyffeler, à Neuchâtel ;
Monsieur Werner Scheidegger et ses enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Erwin-Max Scheidegger-Küng et leur fils, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Elsa Scheidegger, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Paul Scheidegger, à Beyrouth,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Hedwig SCHEIDEGGER

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a reprise à Lui dans sa 56me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 23 novembre 1955.
(Beauregard 22)

Le soir étant venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »
Marc 4 : 35.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 26 novembre au crématoire de Bremgarten, à Berne, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

C'est en l'Eternel que je cherche un refuge.
Ps. 11 : 1.

Monsieur Charles Delay, à Cressier (Neuchâtel) ;
Madame Marie Derron-Delay, à Neuchâtel ;
Madame Julie Ramseier-Delay, à Lausanne ;
Monsieur Willy Derron, à Bienne ;
Madame et Monsieur R. Eichenberger-Delay et leurs enfants, à Sonceboz ;
Madame et Monsieur S. Brand-Delay et leurs enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Edgar Delay, à Lausanne ;
Madame et Monsieur R. Maier-Delay et leurs enfants, à Lausanne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Lina DELAY

leur chère sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82me année.

Hospice de la Côte, Corcelles, le 23 novembre 1955.

L'incinération aura lieu, sans suite, vendredi 25 novembre. Culte au crématoire à 14 heures.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Musique Militaire, musique officielle de la ville de Neuchâtel, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Jean-Pierre DUBOIS

membre d'honneur de la société, épouse de son dévoué secrétaire, Monsieur Jean-Pierre Dubois.

La Musique Militaire gardera un souvenir ému de Madame Dubois qui fut dans toutes les occasions une dévouée collaboratrice.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister en tenue, aura lieu jeudi 24 novembre, à 13 heures.

Rendez-vous au cimetière, à 12 h. 50.

Jésus dit : « Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.
Jean 11 : 25-26.

Monsieur Jean-Pierre Nussbaumer et ses petites Catherine et Anne-Brigitte ;

Monsieur et Madame Edouard Parel-Bourquin, leurs enfants et petits-enfants :

Monsieur et Madame Henry-Edouard Parel-Guye et leurs enfants Martine, Denis et Blaise, à Peseux ;

Madame veuve Ernest Nussbaumer-Zbinden, au Locle, ses enfants et petits-enfants :

Monsieur et Madame Maurice Nussbaumer-Boucard et leurs enfants, Jean-Maurice, Martine et Pierre-Ernest,

Madame et Monsieur Jean-Bernard Matthey-Nussbaumer et leurs enfants, Nicole et Caroline,

Monsieur Paul-André Nussbaumer, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie,

Madame

Jean-Pierre NUSSBAUMER

née Daisy PAREL

que Dieu a reprise à Lui, subitement, mercredi, à l'âge de 32 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 23 novembre 1955.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 25 courant, à 16 h.
Culte au domicile pour la famille, à 15 h. 20.

Prière de ne pas faire de visites

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : avenue Léopold-Robert 100

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel du Garage des Trois Rois, la Chaux-de-Fonds et le Locle, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Jean-Pierre NUSSBAUMER

épouse de leur cher administrateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
~~~